Abbé CHAUPITRE



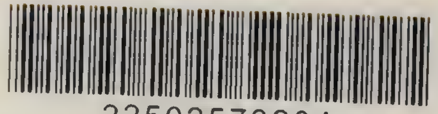


La Santé pour toutes les Femmes

PRIX : 5 FRANCS



CHEZ L'AUTEUR
27, RUE LO[illegible]
- [illegible] -



Abbé CHAUPITRE



La Santé pour toutes les Femmes

PRIX : 5 FRANCS



CHEZ L'AUTEUR
27, RUE LOBINEAU
- RENNES - -

[ca 1910]

PRÉFACE

L'auteur de ce petit livre a soigné beaucoup de femmes malades avec la méthode homéopathique, qui les a guéries pour la plupart, et consigne ici le résultat de son expérience personnelle.

Il est toujours parti de ce fait que, dans l'ordre admirable de la création, Dieu devait avoir mis le remède à côté du mal; que ces remèdes devaient être très simples, et que la médecine classique, avec ses drogues compliquées, allait chercher midi à quatorze heures.

Il a, en tous cas, formulé ci-après des règles d'hygiène que les femmes et leurs maris auraient tout intérêt à suivre. Il ne souhaite qu'une chose, c'est que ses lecteurs restent en parfaite santé et que la médecine classique et l'homéopathie soient d'accord, à leur sujet, sur ce point qu'elles n'ont pas à intervenir.



CHAPITRE PREMIER

MA FEMME EST INSUPPORTABLE, QU'EST-CE QU'ELLE A ?

Vous n'avez pas été, qui que vous soyez, sans avoir reçu, bon gré, mal gré, les confidences d'un mari qui, hors de lui, vous a dit :

« Je ne sais pas ce qu'a ma femme. Elle est insupportable. Elle veut une chose, puis n'en veut plus. Elle me supplie de lui acheter tel ou tel objet, m'y décide, puis me chante sottises parce que j'en ai fait la dépense. Je fais l'impossible pour lui être agréable... Pour me remercier, elle pense à la mort... Elle veut se suicider... Pour un peu, je la tuerais. Qu'est-ce qu'elle a ? Qu'est-ce qu'elle a ? »

Ce que votre femme a, mon bon Monsieur? Elle a qu'elle a ses règles et que ses règles ne fonctionnent pas bien.

Le rôle de la femme dans la nature et dans l'ordre providentiel, est d'être épouse et mère, de servir de compagne à l'homme, et de lui donner des enfants. Dès lors, logiquement, l'organe maître, qui est le cerveau chez l'homme, en tant que le cerveau est le siège de la volonté et de l'intelligence, est la matrice chez la femme. Tout son être, au physique comme au moral, est commandé par cet organe, terre de culture de la vie, destiné à recevoir la semence humaine et à perpétuer le genre humain sur la terre. La matrice est-elle en bon état? L'état physique et moral de la femme sera bon aussi. Est-il souffrant? Immédiatement la moindre perturbation dans son fonctionnement aura une répercussion sur le physique et sur le moral. Et cela se comprend : Dieu aurait il affligé la femme du phénomène si douloureux et si étrange des « règles », si ce phénomène ne devait pas être le régulateur de tout son être?

Donc, de même que le cerveau, le cœur,

les yeux, les reins, les jambes de la femme fonctionnent bien ou mal selon que sa matrice est dans un bon ou mauvais état ; de même, du bon ou mauvais état de la matrice, dépendent les impressions et les sentiments de la femme, ses qualités et ses défauts.

Tout le monde connaît cette expression qui traduit les accès offensifs de la femme : « Elle a ses nerfs ». Il serait beaucoup plus juste de dire :« Elle a ses règles ». Lorsque cela lui arrive en effet, la femme n'a plus son libre arbitre ; elle est inconsciente : les idées sont brouillées dans son cerveau. Elle est obsédée par les pensées les plus invraisemblables et il y a tout à craindre d'elle. Elle éclate en sanglots ; elle rit ; elle a des appétits désordonnés, etc. En un mot, elle est insupportable, et cela continue après les règles, pour peu que la matrice ne soit pas en parfait état.

Or, d'une façon générale, les jeunes hommes ne sont pas suffisamment renseignés sur ces incidents de la physiologie féminine. Ils ne comprennent rien aux sautes d'humeur de leurs femmes et s'emportent

contre elles, au lieu de prendre patience et de la traiter par la douceur. De là les coups, les querelles, les divorces.

Déplorons à ce propos la pruderie absurde qui empêche les pères et les mères de famille de renseigner, au moment venu, les jeunes gens et les jeunes filles sur ces phénomènes de la vie sexuelle et d'une façon générale sur la physiologie de la génération, y compris l'hygiène des parties génitales. Comment! Voilà des organes qui joueront un rôle essentiel dans l'avenir du foyer et la fondation de la famille; des organes, dont l'un, celui de la femme, sera soumis par la maternité aux plus dures épreuves, et les jeunes mariés ne savent rien des lois à observer?

Qu'on laisse, si on veut, au jeune mari, le loisir de renseigner sa femme sur les mystères de la vie. Il peut le faire, et pour cause, infiniment mieux que quiconque. Encore faudrait-il qu'il voie la vie du côté grave, c'est-à-dire du point de vue réel; qu'il ait nettement conscience de ses devoirs d'époux et de futur chef de famille et qu'il soit soigneusement préparé à les accomplir.

Mais pas du tout. Cinquante pour cent des jeunes gens qui se marient ne savent qu'une chose : c'est qu'ils pourront, grâce au mariage, assouvir leur concupiscence à loisir et cela leur suffit. Des égards dus à leur jeune femme, des précautions à prendre pour lui éviter des maladies et des souffrances, aucun soupçon.

C'est là, surtout, que se manifestent les conséquences désastreuses de l'immoralité de notre temps. On ne rougirait pas de la vie telle que Dieu l'a faite, si on la regardait avec d'autres yeux que ceux de l'impureté ; si, au lieu de regarder l'union sexuelle avec une mentalité de débauche, on se rendait compte que l'union de l'homme et de la femme, lorsqu'elle poursuit sa fin qui est la procréation de l'enfant, est une sorte de collaboration avec le Créateur, et peut être ce qu'il y a au monde de plus sain et de plus respectable. Dès lors, que la procréation est sainte, appeler et considérer comme « parties honteuses » les instruments de cette procréation, est d'une absurdité inconcevable. Evidemment, avec l'affaiblissement de l'esprit chrétien

à mesure que l'intention de procréer s'éloignait plus des esprits dans le conjuugo, on en est venu à mettre l'union sexuelle, dans le mariage, sur le même plan que le rapprochement des sexes dans la débauche et à considérer le plaisir sensuel qui en résulte comme aussi immoral dans un cas que dans l'autre. Et voilà comment des pères et des mères de famille honnêtes en arrivent à ne pas oser parler à leurs enfants adultes de l'acte même par lequel ils leur ont donné l'existence.

Mais les pères de famille doivent absolument réagir contre cet état d'esprit insensé et cette immoralité croissante. Ils ont donc le devoir strict, à la veille du mariage de leur fils, de traiter à fond avec lui, à la lumière de leur expérience personnelle, et avec toute la gravité et le respect qui convient, tout ce qui se rapporte à l'union conjugale. Quel immense service rendrait le père, par exemple, s'il avertissait soigneusement le jeune marié des sautes d'humeur qui sont à redouter chez sa jeune femme au temps des règles! Que de brouilles, de séparations, de divorces

même, seraient évités, si le mari se doutait que l'attitude dont il se plaint tient uniquement à une cause physiologique, et que l'homme à consulter n'est pas l'avoué, mais le médecin.



CHAPITRE II

L'ÉTERNELLE BLESSÉE

La femme a d'autant plus besoin d'égards que, depuis son âge de 11 à 12 ans jusqu'à sa mort, sa vie n'est que souffrance permanente et perpétuelle. La malédiction prononcée contre elle au Paradis terrestre continue de peser sur elle plus que sur toute autre créature. Elle est l'être maudit par excellence, et cette malédiction a déformé son être tout entier, aussi bien son corps que son intelligence.

La femme, peut-on dire, naît en quelque sorte trois fois : une première fois, comme tout le monde, quand sa mère lui donne le jour ; une seconde fois à sa formation, c'est-à-dire à l'apparition de ses règles ; et une troisième fois à sa ménopause, c'est-à-dire à la disparition de ses règles, tellement sa

transformation est complète chaque fois, aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue physique.

Jusqu'à sa formation, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 11 à 12 ans, on ne voit pas qu'elle se différencie beaucoup, mentalement, du petit garçon. Elle est seulement plus douce, plus affectueuse, plus timide, plus souple et malléable. Les parents, alors, préfèrent élever une fille qu'un garçon. Mais à l'apparition des règles, tout change. Le caractère de la jeune fille se modifie du tout au tout. On ne dirait plus la même personne. Désormais, un phénomène physiologique règlera toute sa vie, dominera sa nature, jusqu'aux battements de son cœur. Désormais elle ne pourra plus faire un pas, plus passer un jour sans souffrir.

Elle souffre d'abord, la pauvre femme, en raison de son extrême sensibilité infiniment plus vive que chez l'homme. Par analogie à ce qui est pour notre corps, notre âme masculine semble revêtue d'une peau qui la protège ; dans la nature féminine, la chair de l'âme est à vif, et comme la femme est, nous l'avons vu, tout matrice, cet

organe subit fatalement la répercussion des moindres émotions féminines, en est plus ou moins affecté, ce qui atteint plus ou moins la femme dans sa santé physique et morale. Or, hélas! la vie n'est faite, en somme, que de contrariétés et de soucis. C'est ainsi que l'existence de nos mères, de nos filles et de nos compagnes n'est, de la vie à la mort, physiologiquement, que misères sur misères.

Il faut remarquer, toutefois, qu'une vive impression ressentie par une femme ne provoque pas toujours, nécessairement, une aggravation de son état. Ce qu'une émotion a fait, une autre émotion peut parfaitement le défaire, et par conséquent amener une guérison. C'est pourquoi il est prudent, lorsqu'il s'agit de femmes, d'y regarder à deux fois avant de crier au miracle, c'est-à-dire de croire, en cas de guérison, à l'intervention du surnaturel. Dieu me garde de nier les miracles. Outre que tout est possible au Tout-Puissant, les faits d'ordre surnaturel, scientifiquement constatés, à Lourdes notamment, sont innombrables. Ce que je veux dire, c'est qu'une in-

tense émotion ressentie à quelque cérémonie religieuse, par exemple, peut parfaitement agir sur la sensibilité, par conséquent sur la matrice et remettre à l'état normal ce qui était dérangé.

En tout état de cause, on ne saurait trop attirer l'attention des pères et des maris — surtout des maris — sur l'importance qu'il y a pour eux à ménager la sensibilité de leurs filles et de leurs épouses, dans l'intérêt de la santé de leur famille et de leur propre tranquillité. On en voit, lorsque leur femme, à l'annonce d'un fait alarmant, semble s'affoler, qui s'irritent de son manque de sang-froid et l'injurient au lieu de la calmer et de la rassurer. Ils reprochent, en somme, à la femme de n'avoir pas des qualités d'homme. C'est tout à fait déraisonnable. Ce qu'il faut se dire, c'est que la femme, de par ses tares physiologiques, est toute sa vie une enfant au point de vue mental et une malade au point de vue physique, et qu'elle doit toujours être traitée comme une malade et une enfant.

CHAPITRE III

QUAND UNE FEMME EST-ELLE BIEN RÉGLÉE ?

D'abord, tout homme marié le sait : la femme est lunatique, c'est-à-dire qu'elle doit avoir ses époques menstruelles treize fois par an, tous les vingt-huit ou vingt-neuf jours. Or, si la femme doit avoir treize époques par an pour être en bonne santé, bien peu les ont. On les entend raconter : « Moi, c'est tous les quinze jours ». Une autre : « Moi, je les ai quatorze, quinze et seize fois par an. » Et elles ne voient rien d'anormal à cela. Bien mieux, il se trouve des médecins pour leur dire : « Vous n'avez pas d'époques régulières ? Que voulez-vous ? C'est la nature... Je ne puis rien à cela. » Mais non, ce n'est pas la nature ! C'est bel et bien une maladie. Il se produit dans la matrice un phé-

nomène analogue à ce qui se passe dans l'estomac et l'intestin des personnes constipées. Estomac et intestin sont alors échauffés, ce qui leur fait perdre leur souplesse, leur élasticité normales. Pour guérir, il faut rendre à ces organes leur souplesse et leur élasticité et les fonctions se font ensuite régulièrement. De même, la matrice est échauffée ; elle manque de souplesse et d'élasticité, et, par suite, ne donne plus ce qu'elle devrait donner. Pour la guérir, il faut agir comme sur les intestins, mais pas par les mêmes moyens, naturellement. Et qui opérera cette guérison ? L'homéopathie y réussit, en tous cas.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est qu'une femme qui est réglée plus ou moins de treize fois par an est mal réglée et par conséquent malade.

D'autre part, les écoulements menstruels doivent être du sang et non une humeur quelconque. Donc, trois choses à considérer et auxquelles il faut attacher la plus haute importance : la quantité, la qualité et l'époque du flux.

Comme qualité : du sang bien rouge et non pas une humeur quelconque.

Comme quantité, l'écoulement doit avoir une durée de quatre jours environ. Quatre heures de plus ou de moins constitueraient une anomalie dont la femme aurait à souffrir.

Comme époque, tous les vingt-huit jours, c'est-à-dire treize fois par an.

Depuis leur puberté jusqu'à leur ménopause, telle est la loi physiologique qui régit la vie sexuelle des femmes.

Et que certains médecins ne viennent pas mettre en avant cette explication, qu'ils répètent en général aux femmes qui souffrent du trop ou du trop peu de quantité : « Que voulez-vous? Vous êtes anémique... Vous n'avez pas de sang... Vous ne pouvez pas en rendre. » C'est là une absurdité, on nous permettra de le dire. Toute femme, si anémiée soit-elle, doit avoir du sang pour ses règles. Son anémie provient justement de ce qu'elle n'est pas réglée assez. En raisonnant comme l'on fait, on prend l'effet pour la cause et réciproquement.

Certains médecins classiques ont comme

cela trois ou quatre mots qui leur permettent réponse à tout quand ils sont embarrassés : « C'est nerveux », ou bien : « c'est de la neurasthénie », ou encore : « c'est de la faiblesse » ou « c'est de l'anémie ». Autrement dit : « Vous êtes malade parce que vous êtes malade ». Belle découverte ! Les familles n'ont pas à s'y tromper : si leur médecin, plutôt que d'avouer son embarras, en arrive à ces phrases toutes faites, c'est qu'il n'est pas sûr de son diagnostic.

Quoi qu'il en soit, voilà, bien nettement établies, les conditions que doivent réaliser les « règles » normales d'une femme saine. Suivons maintenant pas à pas l'existence de la femme, dans sa vie utérine, de l'apparition de ses règles à leur suppression.



CHAPITRE IV

LA JEUNE FILLE

L'enfance de la femme, jusqu'à sa formation, ne présente rien de particulier. Elle ne diffère guère de l'homme. Elle paraît seulement plus faible de constitution. Mais depuis sa formation jusqu'à son mariage, la jeune fille entre dans une période qui réclame des précautions et des soins infinis. A partir de ce moment, les règles sont en travail chez elle de façon permanente et gouvernent l'ensemble de son existence, en sorte que si la formation est pénible et ne s'opère pas normalement, tout est à redouter pour elle. Les infirmités, la folie, la tuberculose sont à sa porte. La tâche du médecin familial consiste donc tout entière à veiller sur l'épanouissement des règles de la jeune fille et à les rendre bien

normales. S'il y parvient, tout est sauvé. Elle jouira d'une santé prospère en attendant son mariage. Elle sera la joie et le bonheur de la maison.

On y parviendra par une hygiène bien rationnelle. Chaque matin, procéder à la toilette des lèvres de la vulve avec une éponge fine imbibée d'eau tiède ou mieux un tampon de coton hydrophile. Au moment des règles, éviter soigneusement le froid sous toutes ses formes. Il pourrait non seulement contrarier la fonction menstruelle, mais encore amener des troubles graves. Au contraire, la chaleur favorise l'écoulement. Dès lors, avoir soin de porter des vêtements et surtout un pantalon chauds. Au moment des règles également, la jeune fille est particulièrement sensible, nerveuse et irritable. Il faut donc lui éviter les émotions et les contrariétés. Les émotions : joie, surprise, chagrin, colère, ont, nous l'avons vu, chez la femme, une répercussion tellement vive que les règles pourraient en être arrêteés du coup, d'où toutes sortes de perturbations.

Une grande fatigue, soit physique, soit

morale, détermine toujours quelques désordres chez les femmes. Aussi, au temps des règles, la fatigue est-elle à éviter ; mais un exercice modéré est toujours salutaire.

En fait d'alimentation, la jeune fille peut suivre ses goûts, mais elle ne devrait jamais connaître comme boisson que de l'eau et du lait. Quelquefois un peu de vin, mais très peu et encore, ce n'est pas nécessaire. Toute autre boisson aura prise sur la muqueuse, par conséquent sur la matrice et risquera d'arrêter le cours régulier des écoulements. Le cidre est particulièrement détestable.

Ceci ne convient pas seulement à la jeune fille, ce devrait être le régime de la femme, pendant toute sa vie, les boissons acides et fermentées présentent toujours le même danger, même après la ménopause.

Mais, toutes les difficultés ont été surmontées : la jeune fille est bien portante et le moment vient où l'on songe à la marier. Les parents feront bien pour cela de ne pas confondre l'éveil des désirs chez leur fille avec la nubilité et d'attendre que celle-ci soit dans son plein épanouissement.

Quand on la marie trop tôt, la femme est souvent stérile ou ne conduit pas sa grossesse à bonne fin. En tous cas, l'enfant est débile. Nombre de maladies résultent pour la femme d'une maternité précoce. Pour notre race et dans nos climats, la jeune fille n'atteint guère le plein développement de son organisme avant l'âge de vingt ans. On agira sagement en attendant pour la marier qu'elle ait cet âge.

On lui a donc trouvé un mari d'âge proportionné au sien et bien dispos. Une vie nouvelle va commencer pour la femme.



CHAPITRE V

DE LA FEMME MARIÉE

La femme étant faite pour le mariage et la maternité, il s'ensuit que c'est quand elle est épouse et mère qu'elle se porte le mieux, à condition, bien entendu, que les règles morales et naturelles du mariage soient observées, c'est-à-dire, à condition que tout se passe sans désordres et sans excès.

La santé de la femme dépend alors surtout de la conduite du mari, qui a toujours le rôle actif dans le rapprochement sexuel et ne doit pas oublier que l'organisme de la femme est infiniment délicat et a besoin de ménagements. C'est pourquoi, dans l'intérêt de la santé de sa femme et dans son propre intérêt, il a des précautions à prendre.

Il doit notamment faire attention de ne pas être trop brusque ou trop pressé lors du premier rapprochement, ce qui pourrait occasionner des contusions et des inflammations locales. D'autre part, la jeune femme a besoin de calme et de repos pour subir l'initiation maritale qui a commencé par l'effraction de l'hymen. Aussi ne suis-je pas partisan du déplacement que font les mariés sitôt après la cérémonie qui les a unis. Qu'ils mettent leurs épanchements à l'abri des regards et des commentaires indiscrets, c'est trop naturel. Mais pas de fatigue pour la jeune femme sous prétexte de voyage de noces ou de parents à visiter. Un surmenage risquerait d'occasionner un accident de grossesse, puis une effraction de l'utérus.

L'initiation de la femme à la pratique du mariage doit se faire lentement, progressivement, de façon à ménager les susceptibilités de l'épousée, sans manquer à la loi naturelle, ni à la loi morale, c'est-à-dire sans arrière-pensées libertines. Sans doute, l'homme et la femme mariés n'ont à garder entr'eux aucune réserve, la loi supé-

rieure de l'espèce voulant que le corps de la femme tout entier soit à la disposition du mari, comme le corps du mari est à la disposition de la femme. Mais si le jeune époux ne doit pas hésiter, sitôt que l'intimité confiante sera établie avec sa femme, à expliquer à celle-ci ce qui se passe dans l'acte de la génération, encore doit-il le faire avec tact et pudeur. En procédant par analogies, en montrant, par exemple, comment se fait la fécondation des plantes, le rôle du pistil, du pollen, etc., dans la fleur, un mari un peu adroit fera entendre tout ce qu'il voudra à la femme la plus délicate. Et outre que la jeune femme se prêtera d'autant mieux à l'acte marital qu'elle le comprendra davantage, ses curiosités se trouveront ainsi satisfaites, complètement et pour toujours, ce qui n'est pas sans intérêt au point de vue qui nous préoccupe. Car moins la femme, au cours de son existence, a de curiosités d'ordre sensuel, moins la matrice est excitée, mieux se fait le fonctionnement des règles et mieux elle se porte. Que de femmes, soit dit en passant, seraient restées fidèles à

leur mari, si celui-ci avait pris soin de satisfaire lui-même, dès l'abord, leur curiosité de filles d'Eve, curiosité d'ailleurs parfaitement légitime.

Mais si les époux doivent toujours en principe, être à la disposition l'un de l'autre, ils doivent scrupuleusement observer la chasteté conjugale, c'est-à-dire user de l'union sexuelle sans abus sans se laisser aller par luxure à des excitations artificielles. L'appétit vénérien est assez puissant par lui-même, sans qu'il ait besoin d'être surexcité.

Sans doute, les époux ne sont pas forcés de chanter leur épithalame continuellement sur le même air. Ils peuvent user de variations toujours légitimes pourvu qu'elles répondent aux fins du mariage qui est de permettre la fécondation. Mais aussi bien dans leur intérêt que dans celui de leur femme, les maris feront bien d'user le moins possible des rapports sexuels dans des positions anormales, assis ou debout, par exemple. Outre que le rapprochement est ainsi pénible et fatigant, il peut amener des accidents graves, comme la para-

lysie des membres inférieurs, par exemple.

Eviter également les rapports trop tôt après les règles. Ils seraient susceptibles d'irriter la matrice et de provoquer des troubles graves.

Abordons maintenant un point d'une gravité particulière. En notre temps de corruption et de grossier matérialisme, quantité de ménages trouvent tout simple de prendre des précautions pour empêcher la fécondation, et c'est manifestement à l'usage répandu de cette fraude, qui comprend toutes sortes d'artifices et de désordres, qu'est due la lamentable dépopulation dont souffre notre malheureux pays. Dans certains cas, les époux sont d'accord, le mari pour ne pas augmenter ses charges de famille, la femme pour s'épargner les soucis et les souffrances de la maternité. Mais dans d'autres et assez souvent, la femme agit à l'insu de son mari, grâce à des pratiques de courtisane, pour éviter, sans fâcher son « homme », l'enfant que ce dernier désirerait; ou, par pure perversité, pour tenir et dominer le mari par l'appât d'un débordement de sensualité qu'un état

de grossesse restreindrait et limiterait forcément. Mais ce crime de la femme contre la religion, la patrie et l'intérêt bien entendu du ménage ne tarde pas à être châtié. Et d'abord, elle qui par le fait même qu'elle a le rôle passif dans l'union conjugale, jouit déjà beaucoup moins que l'homme lorsque les choses se passent normalement, n'éprouve plus aucune jouissance lorsqu'elle use de fraudes, en sorte que le rapprochement sexuel, au lieu d'être un plaisir, ne constitue plus qu'une corvée plus ou moins répugnante. Et quelles souffrances ne s'impose-t-elle pas, bientôt, par les excitations auxquelles elle est ainsi forcée de se livrer. Les règles, alors, ne fonctionnent plus ou fonctionnent à la diable; tantôt point, tantôt trop, tantôt pas assez, et, comme conséquences, toutes sortes de troubles et d'infirmités : cancers, fibromes, abcès, etc., ne tardent pas à survenir.

Mais il est des degrés dans le mal. Le plus abominable des procédés du malthusianisme est certes celui qui consiste à faire pratiquer par un chirurgien, sur la femme, une opération condamnée dans tous les

temps et tous les pays par toutes les lois divines et humaines. Nous voulons parler de l'ovariotomie, c'est-à-dire de l'ablation, sous un prétexte quelconque, des ovaires de la femme. Les malheureux qui en viennent à cette infamie s'imaginent qu'ainsi ils pourront rechercher, sans danger de procréation, la jouissance à son paroxysme. Mais leur abominable calcul se trouve toujours déjoué, au moins quant au plaisir, attendu que la femme ne tarde pas à souffrir de plaies et d'abcès qui empêchent tout rapport sexuel. Trop heureuse si la femme qui attendra désormais sur son lit une mort prématurée et déshonorante, ne devient pas folle. Et ces conséquences terribles s'expliquent très bien. Les ovaires sont asolument nécessaires à la vie physiologique de la femme. Les supprimer, c'est supprimer les règles. C'est déterminer la ménopause à contretemps, ménopause de beaucoup plus dangereuse que la naturelle.

L'ovariotomie devrait être poursuivie judiciairement comme un crime et punie comme tel, avec la dernière rigueur, et

cela, quel que soit le prétexte invoqué, attendu que l'ablation des ovaires, n'est à faire, d'après nous, *en aucun cas*, même dans l'hypothèse d'une affection cancéreuse. Quel que soit l'état des ovaires, l'ablation ajoute aux souffrances des malades et c'est tout. Aussi, espérons-nous qu'un jour viendra où l'ovariotomie sera sévèrement interdite, sauf les cas de maladie réelle et grave, où l'opération pourrait alors être permise, sur la demande d'une famille et seulement après vérification, par exemple après expertise du cas par cinq chirurgiens et médecins légistes honorables. Sans doute, les crimes d'ovariotomie ne seraient pas faciles à découvrir, car très souvent l'opérée ne se doute même pas de ce que le chirurgien a osé pratiquer sur elle, de complicité avec le mari. Mais si peu qu'on en constate et qu'on en punisse, ce serait toujours autant, sans compter que la peur de la répression et du scandale en arrêterait beaucoup.

Pourquoi faire une cause de mort de ce qui a été donné à l'homme pour perpétuer la vie sur la terre? Le mariage est un état

saint et rempli de charmes, à condition que les lois qui le régissent soient fidèlement gardées. L'observation de ces lois comporte un agrément suffisant pour que les gens raisonnables s'en contentent.

Mais s'il est des ménages qui redoutent les enfants, il en est d'autres qui font tout ce qu'ils peuvent et n'en peuvent avoir. Le plus souvent, cela tient à la femme et au mauvais état de sa matrice. Il en est alors de la matrice comme de l'estomac. De même qu'un grand échauffement de l'appareil nutritif et digestif produit deux résultats opposés, soit la diarrhée, soit la constipation, de même un grand échauffement de la matrice peut lui faire donner au temps des règles, trop d'écoulement ou pas assez, soit comme quantité, soit comme qualité. La matrice cesse alors d'être terrain de culture. La fécondation ne peut s'opérer. Et Dieu sait si la stérilité de la femme est une cause fréquente de désordres dans les ménages.

Dans ces cas si graves de la stérilité féminine, la médecine classique est souvent impuissante, tandis que l'homéopathie est

d'une efficacité remarquable. Je donnerais de nombreux cas où, après cinq ou dix ans de mariage sans enfants, une petite fiole homéopathique a suffi pour rétablir l'ordre et les enfants sont venus.



CHAPITRE VI

DE LA FEMME ENCEINTE

Revenons à nos mariés qui se trouvent être des gens raisonnables. Aussi, à moins de stérilité involontaire, la femme ne tarde-t-elle pas à être enceinte. Comme c'est l'état normal de la femme, celui pour lequel elle a été créée, c'est aussi l'état le plus favorable à sa santé, à son état moral et mental, à condition cependant qu'elle n'ait pas ses règles, ni aucun écoulement quelconque. Ce phénomène contre nature se produit quelquefois dans notre société civilisée, jamais chez les sauvages, et tient toujours à une mauvaise hygiène. C'est là une situation pénible qui peut amener bien des désordres, la mort même. Que faire, alors? Le médecin de l'école classique vous répondra: « Rien. » Dans ce cas, en effet, il est abso-

lument désemparé ; le médicament lui manque totalement. Il se bornera donc, le plus souvent, à ordonner des lavages et des injections, expédients plus nuisibles qu'utiles, du fait qu'ils irritent de plus en plus les parties malades. Il faut, dans ce cas, recourir de préférence à l'homéopathie qui apporte toujours quelque soulagement. C'est encore la matrice qui est en défaut, et c'est sur elle qu'il faut agir. L'emploi de tout remède classique est, de plus, toujours dangereux pour le fœtus à cause de sa massivité, tandis que le remède homéopathique est toujours inoffensif.

Mais, Dieu merci, ces cas anormaux sont rares, et d'ordinaire, à partir du moment où elle est fécondée, la femme n'a plus ses règles. La matrice cesse donc d'être le régulateur de sa santé qui devient excellente ordinairement et qui le reste jusqu'à l'accouchement, sauf les petites misères de rigueur.

Comme hygiène à observer par la femme, il lui faudra porter des vêtements amples, chauds et souples qui ne compriment pas le ventre et les reins. Bien entendu, pas de

corset. Eviter les changements brusques de température et les veilles prolongées. Pas d'inaction ni d'immobilité, mais une activité modérée et réglée, sans jamais d'exercices violents. Il serait excellent de pouvoir faire une promenade tous les jours, promenade courte et en plein air, dans un jardin et à la campagne si possible.

Comme alimentation, une nourriture substantielle et toujours en rapport avec les goûts de la jeune femme. Comme boisson, celle que nous avons indiquée ; de l'eau et du vin ; jamais d'alcool ou de café.

En même temps que la santé de la femme enceinte devient bonne, elle a, comme conséquence, son entière liberté d'esprit. Elle se montre alors, invariablementt bonne, douce, dévouée, travailleuse. Elle est alors, vraiment, la compagne agréable et réconfortante de l'homme.

En somme, la femme a si manifestement été créée pour la maternité, que c'est pendant la gestation et l'allaitement de ses enfants qu'elle se porte le mieux, si bien que dans son intérêt, l'intérêt de sa santé, et la joie et la tranquillité du ménage, elle

devrait toujours avoir un enfant, soit dans le sein, soit pendu au sein. Malheureusement, la civilisation a introduit dans les mœurs des habitudes de luxe, un goût exagéré des faux plaisirs et du bien-être, qui font que les gens mariés, au lieu de mettre leur joie à voir croître autour d'eux quantité de beaux enfants bien sains, les considèrent comme des intrus, des gêneurs et des causes de dépenses. Combien nous sommes loin de l'idéal que dépeint le Psalmiste à l'homme de bien qui craint le seigneur : *Uxor tua sicut vitis abundans, in lateribus domus tuæ Filli tui sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ.* (Votre femme sera, dans l'intérieur de votre maison, comme une vigne fertile. Vos enfants seront autour de votre table, comme de jeunes plants d'olivier.)

Quoi qu'il en soit, à partir du moment où sa femme est enceinte, le mari a de nouvelles précautions à prendre. C'est alors surtout qu'il a le devoir d'éviter à sa femme les émotions, les excès, les excitations physiques et morales quelconques. Les rapports au cours de la grossesse ne sont pas inter-

dits, mais ils sont à éviter le plus possible au cours des cinq derniers mois. Ils sont, en effet, la cause la plus fréquente des fausses couches.

Il est également indispensable que le mari s'abstienne d'user de sa femme pendant les cinq ou six semaines qui suivent l'accouchement. Les organes génitaux de la pauvre accouchée, dilatés, surmenés, meurtris, ont besoin de repos pour reprendre leur forme, leur dimension et recouvrer leur santé primitive, et tout rapport à ce moment blesserait sûrement l'utérus et serait la cause d'accidents graves, tels que métrites, ulcères, etc. L'abstention absolue s'impose donc, dans l'intérêt même du mari qui, à vouloir être trop pressé, risquerait d'être obligé de se passer de sa femme tout à fait.

Plus tard, que la femme allaite ou non, les rapports peuvent être repris, à condition d'en user avec modération, surtout si la jeune mère allaite son bébé.



CHAPITRE VII

DE L'ALLAITEMENT

L'allaitement est indispensable. Aucune mère ne peut manquer à ce devoir sans s'exposer aux plus graves complications. Si elle y manque, il est, en tous cas, certain qu'elle aura beaucoup à en souffrir. Elle expose de plus son enfant et nuit aux intérêts de la famille.

Elle aura à en souffrir.. En effet, c'est une loi de la nature contre laquelle on ne peut rien, que la femme qui a mis au monde un enfant reste un an sans voir ses règles. Elle a souffert dans l'enfantement, la matrice est fatiguée et l'organisme a besoin d'au moins un an de repos pour pouvoir se remettre dans son état normal. Or la nature a ménagé ce repos par l'allaitement du nouveau-né et rien que par là,

d'où la nécessité de l'allaitement de l'enfant par la mère. Si une circonstance quelconque l'en empêche, la femme voit reparaître ses règles un mois après son accouchement, ce qui est contre l'ordre naturel. Dans ce cas, l'écoulement menstruel est nécessairement défectueux, soit comme qualité, soit comme quantité, soit même comme époque. Et il risque d'en être ainsi toute la vie de la mère. La médecine classique est alors totalement impuissante. Seule, l'homéopathie peut intervenir. Mais évidemment le moyen le plus radical de rétablir l'ordre est d'avoir un autre enfant, à condition toutefois d'allaiter celui-là.

La mère doit également allaiter dans l'intérêt de son enfant. Qu'est-ce, en effet, que l'allaitement, sinon la continuation, le prolongement nécessaire de la gestation? Passer sans transition du sein de la mère à une vie étrangère est trop brusque et risquerait de briser sa chétive nature. Il faut procéder par étapes dans son alimentation, faute de quoi l'enfant devient un terrain de culture pour toutes les maladies. C'est très certainement au manque d'allaitement

du nouveau-né par la mère qu'il faut attribuer la plupart des cas de mortalité infantile, si nombreux en France. D'autre part, à tout enfant qui n'a pas eu le sein maternel, il manque quelque chose aussi bien au moral qu'au physique. C'est un fait d'observation que l'enfant élevé au biberon ou en nourrice n'a souvent pas la même mentalité que ses parents, ce qui fait dire aux bonnes gens : « Cet enfant?... On ne sait pas où il a été pris... Il ne ressemble ni à père, ni à mère. » C'est pourquoi la religion chrétienne fait aux mères un devoir strict d'élever leurs enfants.

Enfin, l'enfant non allaité par la mère est beaucoup plus difficile à élever. Il est toujours malade, en sorte que le médecin est toujours à la maison, d'où des dépenses. La femme qui n'allaite pas son enfant parce que ça l'empêcherait de travailler fait une mauvaise spéculation. C'est, en tous cas, hors nature. Le normal, c'est que le père gagne le pain de la famille et que la mère reste au logis pour soigner et pour allaiter son enfant.

En somme, je ne vois que deux raisons

qui puissent empêcher l'allaitement : l'absence de lait chez la mère, ou l'apparition des règles pendant l'allaitement. Ce dernier phénomène se produit quelquefois chez nos civilisées. Mais ce sont des cas anormaux, se produisant chez des êtres déformés par une mauvaise hygiène. Et dans ce cas, on ne sait que faire. Mais l'ordre voulu par la nature est que la femme qui allaite n'ait pas ses règles.

***

Mais l'allaitement du nouveau-né par la mère, s'il doit d'abord se faire dans l'intérêt de la femme et de l'enfant, devrait encore se faire dans l'intérêt du mari et de la moralité de l'union conjugale. En effet, le mari, sevré de rapports pendant les derniers temps de la grossesse et celui de l'accouchement, s'empresse de revenir à sa femme sitôt le rétablissement de l'accouchée. Or, quand cette dernière n'allaite pas, les règles reparaissent au bout d'un mois et la femme risquerait d'enfanter à nouveau aussitôt, si le mari ne recourait

aux fraudes plus ou moins propres et plus ou moins condamnables dont nous avons parlé, Or, il n'aurait aucun besoin de recourir à ces malpropretés s'il savait que dans l'ordre voulu par la nature, *la femme qui allaite est parfaitement infécondable* puisqu'elle n'a pas ses règles. S'il y a des exceptions (et il y en a), il s'agit de femmes anormales, dont l'organisme a été faussé par une mauvaise hygiène. Chez les sauvages, qui vivent plus que nous selon la loi naturelle, ces exceptions sont très rares.

Mais si la femme qui allaite ne peut être fécondée, on voit de suite la conséquence, c'est que le mari peut approcher de la femme qui allaite sans risquer d'avoir d'enfants et par conséquent sans avoir besoin de recourir aux fraudes. C'est ce qu'on devrait bien apprendre et expliquer aux jeunes gens quand ils se marient, pour qu'ils puissent mieux supporter les charges du mariage et en accomplir les devoirs.

Voilà également, entre parenthèses, une loi qui devrait bien être connue aussi des moralistes, car l'entrave que paraît appor-

ter la morale chrétienne à la satisfaction de la sensualité légitime, en n'admettant la limitation du nombre des enfants que par l'observation d'une stricte continence, est la cause la plus ordinaire de l'apostasie chez les hommes. Au lieu donc de prétendre empêcher les allumettes de prendre feu en les laissant auprès d'un brasier, au lieu donc de prêcher une continence à laquelle aucun jeune homme n'a la force de se résigner dans la pratique, que les moralistes leur disent : « Obtenez, dans leur intérêt même, que vos femmes allaitent le plus longtemps possible : un an, dix-huit mois, deux ans même, si elles n'ont pas leurs règles et tant qu'elles n'auront pas leurs règles. Vous pourrez alors prendre toutes vos satisfactions sans avoir d'enfants plus que tous les deux ans, deux ans et demi et trois ans. « Voilà qui serait accepté ordinairement de tous les maris chrétiens, surtout à la campagne. Il ne resterait donc que les pervers par volonté. Mais leur dire sans autre explication : « La fraude est interdite », c'est parler pour n'aboutir à rien. Et, en effet, comme ils n'entendent à

aucun prix s'imposer de continence, il s'ensuivrait donc, si leur femme n'allaite pas et a ses règles, qu'ils auraient un nouvel enfant tous les dix mois. Autrement dit, des jeunes gens mariés à vingt ans pourraient avoir vingt-cinq enfants et plus A qui fera-t-on admettre pareille absurdité? Du reste, ce serait contre nature : une femme ne doit pas avoir d'enfants plus souvent que tous les deux ans. Autrement, elle serait incapable de resister et finirait vite par succomber après de longues souffrances et une vie de martyre.

En résumé, la femme doit toujours allaiter, si peu qu'elle ait de lait et doit toujours donner à son enfant ce qu'elle en a, sauf à compléter avec du lait étranger, et cela, afin de supprimer les règles. Les lois de la nature sont admirables. Celui qui les a faites est la Suprême Intelligence. Bien observées, elles font le bonheur des hommes, tandis que les enfreindre est se vouer à toutes les misères.



CHAPITRE VIII

DE LA MÉNOPAUSE

Mais qu'elle soit mariée ou non, qu'elle ait été mère ou non, vient un âge, entre quarante et cinquante ans, quelquefois plus tôt, rarement plus tard, où la femme subit la troisième transformation de son existence. C'est la ménopause, c'est-à-dire la suppression des règles. C'est l'état le plus pénible de la femme. A ce moment, il se fait en elle comme une suspension de la vie. Il en est qui sont comme paralysées de tout leur être ; la tête leur tourne ; elles ont peur de tout et souvent n'osent plus sortir. Elles ne peuvent se tenir debout et restent parfois des heures étendues sans connaissance et comme mortes. Elles sont oppressées comme si elles allaient étouffer ; leur cœur a de violentes palpitations et d'autres fois cesse de battre ; la mort subite est

à redouter dans ce cas. Et ce que prétendent les médecins classiques, à savoir que ces troubles s'apaisent peu à peu pour cesser tout à fait deux ou trois ans après la ménopause, est complètement faux. Ces troubles ne disparaissent jamais, et les femmes en souffrent toujours, plus ou moins souvent, plus ou moins longtemps, avec plus ou moins de souffrance, mais toujours, jusqu'à la fin de leur vie, dussent-elles mourir centenaires.

Et cela se comprend ; imaginez un fleuve coulant depuis de longues années et dont, au moyen d'un barrage, on arrêterait subitement le cours. La source ne tarissant pas, les eaux s'accumulant sans cesse et obéissant aux lois de la pesanteur, chercheraient perpétuellement un passage, courant ici, grossissant là, imprégnant les terrains spongieux, filtrant par les moindres fentes du roc... Eh bien ! il en est exactement de même dans la question qui nous occupe. Le flux menstruel se forme toujours dans la femme alors que son cours naturel lui a été fermé par la ménopause : il cherche alors sans cesse une issue et, ne la trouvant

pas, il ne cesse de tourmenter ses victimes.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que le régulateur de leur existence ayant cessé d'être, tout leur organisme en est détraqué. Le balancier de l'horloge ayant été enlevé, les rouages ne fonctionnent plus régulièrement.

Que faire, dans ces conjonctures, pour soulager les malheureuses victimes de la ménopause? La médecine classique est totalement impuissante, et quand elle intervient, c'est pour leur faire beaucoup de mal. Seule, comme toujours, l'homéopathie peut leur venir en aide. Il faut dans ce cas, agir sur la matrice, puisque c'est encore elle qui est en défaut. Le sang reste engorgé dans l'utérus : il faut le faire circuler et sitôt que ce résultat est obtenu, la vie revient peu à peu et ranime le fonctionnement des autres organes. La femme alors pourra vivre longtemps, mais des crises périodiques sont toujours à redouter. Aussi devra-t-elle posséder constamment chez elle un petit flacon d'homéopathie afin de pouvoir l'utiliser au moment psychologique.

CHAPITRE IX

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu au cours de cette étude, la santé physique et morale de la femme vaut exactement ce que valent sa matrice et le fonctionnement de ses règles. Il semblerait donc, logiquement, que la science médicale ait plus particulièrement étudié ces phénomènes physiologiques, afin d'en établir les lois, d'en reconnaître les anomalies et d'assurer la guérison de celles-ci. Or beaucoup de nos médecins paraissent n'y rien comprendre, à ce point que leur intervention est souvent pire que leur abstention.

Quel immense progrès ne serait pas réalisé cependant, pour le plus grand bonheur des unions conjugales, de la famille et de la société, si l'étude persévérante et approfondie desdits phénomènes faisait

découvrir le moyen d'en assurer, en tous cas, le fonctionnement régulier? La femme qui est bien réglée est aimable; le contentement règne autour d'elle; on voit la joie sur le visage du mari, des enfants, des domestiques et de tous ceux qui l'approchent. Et comme au bout du compte, l'Etat n'est que l'agglomération plus ou moins nombreuse de familles, voyez quelle paix, quelle félicité, quelle transformation de la société si la femme était bien réglée. Plus d'incompatibilités d'humeur, plus de divorces. La terre deviendrait un vrai paradis terrestre.

Pascal disait que si Cléopâtre avait eu le nez plus court, la face du monde eût été changée. Ce n'est pas du nez de Cléopâtre qu'a dépendu le sort du monde, c'est de sa matrice, c'est-à-dire de sa passion pour César, puis pour Antoine. Qui dit, également, que les choses n'auraient pas tourné tout à fait différemment pour notre pays, si Marie-Thérèse d'Autriche, que Louis XIV avait pris en grippe tant elle était acariâtre, ou si l'impératrice Joséphine, que Napoléon Ier répudia en raison

de sa stérilité, avaient été mieux réglées ?

En vérité, il n'y a rien d'aussi important que cette question des règles féminines. Encore une fois, si elles sont normales, la santé de la femme sera parfaite aussi bien au moral qu'au physique. La femme ne devra donc jamais consulter le médecin sans lui parler de ses règles, et régler normalement la malade devra toujours être la principale préoccupation du médecin.

Ceci posé, voici les principaux symptômes qui accusent une anomalie dans le fonctionnement des règles : la femme se plaint de migraine, de vertiges, de lourdeur de tête. Elle a les yeux tout troubles, des névralgies dans les mâchoires. Elle perd la voix. Une sorte de boule semble lui peser sur la poitrine et lui remonter à la gorge comme pour l'étouffer.

Elle a des évanouissements, des palpitations, des envies de vomir et des vomissements réels. Elle souffre dans les flancs, dans le dos, dans les jambes. Elle se sent courbaturée, fatiguée de tous ses membres, comme rouée de coups. Elle en est comme anéantie.

Elle a des bouffées de chaleur au visage et partout. Elle transpire et ressent des étouffements continuels. Elle a des eczémas sur tout le corps, principalement à la tête et aux oreilles. Elle a des plaies, des abcès, et ces plaies et abcès ne se ferment point par les remèdes qui sont souverains pour les hommes.

La femme doit être réglée treize fois par an, elle doit l'être pendant quatre jours, jamais ni plus ni moins, et ses règles doivent se composer de sang bien pur, toutes ces conditions sous les peines les plus graves et souvent de la mort.

Au moral, on en voit qui pleurent, chantent ou crient involontairement. Une autre bâillera pendant un quart d'heure sans pouvoir fermer la bouche. D'autres débitent des discours, ou éclatent en sanglots ou pensent à la mort. D'autres encore ont des scrupules absurdes et des obsessions invraisemblables. Bref les idées sont comme brouillées dans leur cerveau.

Quand vous constatez tel ou tel de ces symptômes, ne vous y trompez pas : il s'agit là d'une femme mal réglée, pas assez

ou trop, ordinairement pas assez. En résumé, à moins de preuve évidente du contraire, une blessure résultant manifestement d'un accident par exemple, la femme n'a pour ainsi dire qu'une maladie: ses règles, encore ses règles et toujours ses règles.

J'irai même jusqu'à attribuer à cette cause au moins huit cas de folie sur dix. On a remarqué, en effet, que la folie chez les femmes se manifeste surtout à deux époques de leur vie : à leur formation, vers l'âge de seize à dix-sept ans, et à leur ménopause, c'est-à-dire entre quarante et cinquante ans. Si, à ce moment, la transformation physiologique ne se fait pas normalement, aussitôt le fluide vital leur monte à la téte. Elles ont des vertiges, des idées bizarres et en viennent jusqu'à perdre la raison. Que faut-il faire alors? Oh ! ce n'est pas de les enfermer dans des asiles d'aliénés, où des traitements barbares et l'eau qu'on leur verse à flots sur la tête ne font que les exciter. C'est soigner la matrice qui est malade et poursuivre patiemment sa guérison que seule, l'homéopathie peut accomplir.

C'est également au fait que leurs règles sont anormales qu'il faut attribuer les souffrances dont se plaignent les vieilles filles, dont l'état est si difficile chez les civilisés. Et là encore seule l'homéopathie peut leur venir en aide et leur rendre la vie supportable.

Donc, mères de famille, jeunes femmes et jeunes filles, si vous souffrez de la moindre indisposition, pensez à vos règles et essayez tout de suite du remède homéopathique.

Et vous, jeunes hommes, jeunes maris, si votre compagne vous fait la vie dure, prenez patience et courez à la pharmacie homéopathique au lieu d'aller vous plaindre.

Quant à votre ligne de conduite dans le ménage, consultez et suivez toujours la loi divine qui est l'expression la plus parfaite de la loi naturelle qu'on risquerait de mal interpréter sans cette lumière. Aimez tendrement votre compagne, respectez-la, souvenez-vous toujours que c'est elle qui paierait par ses souffrances, la rançon de vos désordres et de vos erreurs.

CAUSERIE MÉDICALE

Mon Procès, Ma Défense

PAR L'ABBÉ CHAUPITRE

Un bien singulier procès se déroulait, le 4 Juin 1910 au Palais de Justice de Rennes. M. l'abbé Chaupitre, votre tout dévoué serviteur, était traduit, sur la plainte des deux syndicats des médecins et des pharmaciens de tout le département d'Ille-et-Vilaine, en police correctionnelle, sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. Devant une salle comble, M. le Président se dispose à interroger le prévenu. Mais déjà, toute l'assistance, représentant le bon sens, la justice et l'opinion publique, a formulé la ques-

tion en ces termes : « M. l'Abbé, guérissez-vous? votre médicament a-t-il fait ses preuves? — Le prévenu : c'est un fait. — Dans ce cas c'est un progrès réel que vous apportez à la thérapeutique. Alors, la séance est levée. Vous êtes prié de continuer à soulager l'humanité souffrante. Les médecins, ravis de la découverte précieuse qui leur est offerte par votre ministère, vont l'étudier et s'empresser de la répandre dans le monde entier. » C'est ainsi que dans tous les pays du monde, en France excepté, la question aurait été posée.

Quelle ne fut pas la stupéfaction générale quand M. le Président, prenant la parole au nom de la loi, aveugle et brutale, posa la question dans un sens tout opposé. — M. l'Abbé, avez-vous le diplôme de l'Etat? — Mais, M. le Président... Je guéris. — Là n'est pas la question. Avez-vous votre diplôme, vous dis-je? — Mais, M. le Président, ce n'est pas le diplôme qui guérit, ce ne sont pas même les médecins, mais le médicament. Or, je vous apporte un médicament pour un grand nombre de maladies, il a fait ses preuves, j'en réponds sur

ma tête, c'est de l'acquit, donc un progrès considérable. — Vous n'avez pas fait d'études médicales? Pour la troisième fois, montrez votre diplôme. — Qui donc, M. le Président, devrait avoir un diplôme, de celui qui guérit, ou de celui qui se montre devant la maladie d'une impuissance à faire pitié? Qui donc doit être réputé savant en médecine, de celui qui a découvert un grand nombre de médicaments qui ont fait leurs preuves dans une foule de maladies, ou de celui qui n'est pas capable d'en produire un, et qui ne fait que palper l'or des malheureux!

— M. l'Abbé, inutile de discuter plus longtemps. La loi, c'est la loi. Avec un diplôme vous pouvez guérir ou ne pas guérir, indifféremment; personne ne vous demandera compte de vos actes. Mais sans ce témoignage officiel de la science, non seulement vous n'avez pas le droit de tuer, il vous est encore interdit de guérir.

— Mais, M. le Président, la loi est pour moi, sinon la lettre, du moins l'esprit. Or, vous le savez, M. le Président, la lettre tue, tandis que l'esprit donne la vie. Que veut,

en effet, la loi, sinon la guérison des malades en faveur de qui elle intervient. C'est même uniquement dans ce but qu'elle a été faite. Alors, puisque je guéris, à moi la loi, à moi le diplôme, à moi le droit de faire de la médecine.

Puis, cette loi n'est pas intangible, elle peut être rapportée. Une loi doit servir les intérêts de la collectivité pour laquelle elle a été promulguée, c'est là son premier et indispensable caractère. Du moment que le contraire est prouvé, elle doit cesser d'exister, elle doit être combattue, et les juges doivent cesser de l'appliquer, afin qu'elle tombe au plus tôt en désuétude. Or, il est prouvé que cette loi n'a plus pour but, ou plutôt pour résultat, que de favoriser la fortune d'un citoyen sur deux ou trois mille, au grand détriment de la santé publique. Plus que cela, elle n'aboutit plus qu'à favoriser l'ignorance et la paresse des médecins et pharmaciens ; et par ce fait elle a cessé d'exister. Mais voilà qui est bien plus fort. Elle entrave et empêche tout progrès de la médecine et de la thérapeutique. Aussi, pour la honte du corps

médical et pour la ruine de la santé publique qui est d'autant plus défectueuse qu'il y a plus de médecins, la médecine n'a jamais fait de progrès. Elle est plus mal faite qu'il y a trois mille ans. De plus cette loi n'est qu'un monopole, c'est-à-dire un privilège, ce qui répugne le plus à nos idées de liberté et d'égalité. Donc, il est clair que la loi n'est plus, ou que son esprit est en ma faveur.

DÉLUGE DE PROCÈS

Bref, à Rennes, depuis quelque temps, les procès médicaux pleuvent drus comme grêle en temps d'orages. L'un n'attend pas l'autre. Il y a constamment une instruction en permanence. Hier c'était Monsieur Guérin, Maire de Pacé, rebouteur d'une adresse qui défie tous les médecins du pays, qui comparaissait devant la police correctionnelle. Aujourd'hui, c'est le tour de M. l'abbé Chaupitre, dont les cures aussi nombreuses que remarquables, ont soulevé la fureur des médecins d'Ille-et-Vilaine. Demain reviendra M. Guérin, et après-

demain M. l'abbé Chaupitre. — C'est M. le Procureur de la République lui-même, qui a annoncé, peu courtoisement il est vrai, la reprise de ces deux impopulaires procès. — Comme vous le voyez, à Rennes, c'est un feu roulant de procès médicaux. Il paraît que les médecins et pharmaciens de ce pays fortuné n'ont pas d'autres moyens de se distinguer. C'est bien fâcheux ; je le regrette infiniment pour eux. Mais que voulez-vous, chacun se distingue comme il peut. Les uns par leur grandeur d'âme et leur magnanimité, les autres par leur arbitraire et leur petitesse.

D'autres, et c'est l'immense majorité, prétendent qu'au contraire, ces procès peu loyaux et passablement brutaux, achèvent de leur enlever ce qui pouvait encore leur rester de considération et de prestige. Ils montrent médecins et pharmaciens se ruant à la curée avec une férocité de chacal, ne voyant, dans l'art médical, pourtant le plus noble de tous, quand il est exercé avec conscience, que de l'or à palper. Ces procédés d'un autre âge ont tellement avili leur noble profession, qu'aux yeux de la masse

populaire, ce n'est plus qu'une vaste exploitation, un moyen de spéculer sur la santé publique et de faire une brillante fortune.

LES MÉDECINS DE L'ÉCOLE OFFICIELLE NE GUÉRISSENT PAS !

Encore s'ils guérissaient, on pourrait pardonner beaucoup à leur féroce intransigeance ; ils auraient, du moins, une légitime excuse. Mais non, ils ne guérissent pas et ne peuvent pas guérir. Pourquoi ? Pour la bonne raison qu'ils n'ont ni principes, ni méthodes, ni médicaments. La thérapeutique est totalement nulle. Pas un médicament dans toutes les pharmacies allopathiques d'Ille-et-Vilaine qui puisse guérir rationnellement et scientifiquement ce petit abcès qu'on appelle un clou. Pourquoi alors faire tant de tapage, quand on a tant de raisons de se montrer plus modeste ? Quand une méthode, ou simplement un médicament, pourrait donner de bons résultats. On l'affirme, il a fait ses preuves. Ne serait-il pas plus loyal et plus intelligent de l'étudier sérieusement ? Parce que, Mes-

sieurs les Docteurs, vous avez le monopole très impopulaire de l'exercice de la médecine, vous ne prétendez pas, je pense, avoir pour cela le monopole de la science médicale. D'autres peuvent en savoir autant, et plus que vous, la chose n'est pas impossible, et le fait est loin d'être unique. En tout cas, justement parce que vous jouissez d'un privilège, vous avez le devoir d'honneur de vous montrer très bienveillants et très larges sous ce rapport. En abuser serait odieux et fort impolitique.

Vous avez si peu le monopole de la science médicale, Messieurs les Docteurs de l'école officielle, que vous êtes absolument désemparés en face d'une foule de maladies, pourtant très faciles à guérir. Votre art n'a jamais progressé. C'est profondément humiliant. On dirait que vous avez été frappés d'un aveuglement universel. C'est un fait avéré, la médecine était mieux faite, il y a trois mille ans. Le célèbre, l'immortel Hippocrate a été un vrai médecin. Il possédait réellement la science médicale. Il avait une méthode et des principes certains. C'est lui qui a entrevu cette grande loi,

par laquelle seule on peut guérir, la loi des semblables.

Il y a environ un siècle et demi, Hahnamann, d'immortelle et glorieuse mémoire, mieux inspiré que les médecins syndicalistes d'Ille-et-Vilaine, s'est emparé de cette loi, l'a étudiée, l'a comprise, se l'est assimilée, l'a développée et vulgarisée, et a ainsi réalisé un immense progrès pour la médecine. Après de pénibles travaux, des fatigues inouïes, et des persécutions sans nombre (car les médecins de son époque n'étaient pas beaucoup plus à la hauteur que ceux d'aujourd'hui), il est parvenu à donner à la médecine, jusque-là livrée à tous les vents du hasard, d'un charlatanisme éhonté et du plus grossier empirisme, une méthode et des principes certains, et une loi absolue.

Désormais, on peut dire qu'il y a un art médical, ce qu'on n'avait pu dire jusque-là. On a des médicaments qui guérissent infailliblement un grand nombre de maladies, ce qui ne s'était pas vu avant lui et ce qui ne se voit pas encore aujourd'hui, en dehors de l'Homœopathie, — car c'est ainsi

que se nomme la méthode médicale dont il est question ici.

Au siècle dernier, l'illustre Pasteur, sans le vouloir, et probablement sans le savoir, mais fort de son bon sens et de l'expérience, a rendu lui aussi, hommage à l'Homœopathie, en appliquant la loi des semblables. Ses sérums ne sont pas autre chose que de l'Homœopathie. Que fait-il, en effet? Il prend du virus rabique sur un chien, l'inocule dans le sang d'un homme enragé, il le guérit presque infailliblement. Mais, je prétends que cette imitation de l'Homœopathie est moins scientifique et moins infaillible que l'Homœopathie pure. Et j'espère bien que les médecins homœopathes transformeront, un jour, ces sérums, de manière à les rendre assimilables. On les prendra alors à la façon vraiment homœopathique, c'est-à-dire, par la voie naturelle et normale, la bouche, seul moyen infaillible d'atteindre le mal par la racine.

En dehors de ces trois grands hommes qui vraiment ont compris quelque chose à la médecine et l'ont fait réellement progresser, on ne voit plus ni médecins ni mé-

decine, mais seulement des bonnes femmes de campagne, livrées à leur sens personnel, sans lois fixes, sans principes certains, sans méthodes. Autant de médecins, autant de manières d'opérer. C'est un sauve qui peut général, une débâcle universelle. Autant dire que la médecine classique ou allopathique n'existe pas, mais qu'elle est à créer de toute pièce.

Ce sont pourtant les disciples de cette école, — si l'on peut appeler de ce nom une institution qui n'a jamais enfanté que le néant, — qui ont la prétention, pour ne pas dire l'audace, d'exercer seuls la médecine, et qui répondent à quelqu'un qui leur apporte des médicaments dont l'efficacité est reconnue, par un procès suivi d'une grosse amende. C'est vraiment excessif et stupide. Où donc, Messieurs du monopole, est votre libéralisme et votre esprit de progrès? De grâce, ne soyez pas des éteignoirs.

LA MÉDECINE CLASSIQUE OU ALLOPATHIQUE N'A PAS DE MÉDICAMENTS QUI PUISSENT GUÉRIR

Donc, c'est un fait universellement reconnu, même des médecins et encore plus des pharmaciens, les médecins de l'école classique ne guérissent pas. Pourquoi? Parce que ce n'est pas le médecin qui a la propriété de guérir, mais le médicament. Or, je l'ai déjà dit, le médicament n'existe pas en allopathie. Toute la fonction du médecin consiste à bien faire un diagnostic, rien de plus. C'est pourquoi il n'y a ni grand ni petit médecin. Ils se valent tous. J'aurai, du reste, l'occasion de revenir sur ce sujet.

DÉFINITION DE LA MALADIE

Comme le sage n'affirme rien qu'il ne prouve, voici la preuve de toutes mes affirmations. Et d'abord commençons par le commencement. Jetons les fondements de tout édifice solidement et normalement construit. En d'autres termes, disons nettement ce que c'est qu'une maladie, quelle

conception exacte il faut en avoir. Je n'ai rencontré nulle part cette définition. Je ne crois pas qu'il en existe de satisfaisante. Une définition vraiment scientifique, rationnelle et qui puisse être acceptée de tous, n'existe pas à ma connaissance.

Tout vient par une graine ou semence. Pasteur dirait, pour n'être compris de personne : par un microbe. Les hommes, les animaux, les plantes, en un mot tout ce qui a vie animale ou végétale, a une graine pour origine. Et cette graine où est-elle semée? Quel est son terrain de culture? En un mot quel est toujours son siège? Est-il dans la chair, ou dans les os, ou dans le sang, ou plus profondément encore, jusque dans l'âme animale ou principe vital? La réponse à ces trois importantes questions nous dira quelle doit être la nature du médicament ainsi que son mode d'emploi. S'il doit être interne ou externe. Elle nous montrera aussi, de la façon la plus évidente, que la médecine classique ne peut jamais guérir.

En effet, la maladie étant une graine qui a toujours son siège dans le principe vital ;

dans ce qui fait qu'un être, homme, animal ou plante, est vivant, c'est là qu'elle est jetée, qu'elle germe et se développe. Et cette graine ou semence est de même nature, analogue au principe vital. Par conséquent cette graine est matérielle comme le principe vital, mais si peu matériels l'un et l'autre qu'il est impossible, même à l'aide des instruments les plus perfectionnés, d'en déterminer la matérialité.

Or, le médicament, lui aussi, pour atteindre cette graine dans le principe vital, doit être analogue et au principe vital et à la maladie, donc aussi peu matériel qu'eux. De là, la nécessité des doses infinitésimales dont se sert l'Homœopathie. De là aussi le néant des doses massives de l'allopathie.

DU GRAND NOMBRE DES MALADIES

- Dans la nature, il y a des graines à l'infini. De même, au point de vue médical, il y a des microbes à l'infini.

Dans la nature, chaque graine produit un sujet de son espèce. Un homme produit

un homme, un chien produit un chien, un chêne produit un chêne, etc. De là, des hommes, des animaux et des plantes à l'infini. Au point de vue des maladies il en est exactement ainsi. Chaque graine produit un sujet de son espèce. Une graine de fièvre typhoïde produit la fièvre typhoïde, une graine de pneumonie produit la pneumonie, et une graine de pleurésie produit la pleurésie, etc... Ce qui explique pourquoi nos maladies sont en nombre infini.

Autre remarque importante. — Toute graine ne lève pas dans tout terrain. Chaque graine a un terrain propre à sa culture. Les unes croissent dans les pays chauds, les autres dans les pays froids. Celles-ci dans la plaine, celles-là dans la montagne. Quelques-unes naissent et se développent dans l'eau, d'autres enfin dans le sable, etc... Ceci explique pourquoi il y a les maladies de la tête, les maladies des mains, celles des jambes et celles du tronc, des poumons, du foie, des intestins, etc., etc...

Il est donc bien évident, d'après cet exposé, que l'allopathie avec ses grosses

doses, ses préparations à « plein la bouche », ne peut atteindre la graine de la maladie. Elle peut être un calmant, un palliatif. Elle peut quelquefois aider la nature. Mais elle n'est jamais un médicament proprement dit.

D'OU VIENNENT CES MICROBES OU SEMENCES DE MALADIES, ET COMMENT PÉNÈTRENT-ILS DANS NOTRE ORGANISME ?

Des microbes il y en a partout : dans l'air, dans l'eau et dans tous nos aliments, etc. — Ils pénètrent chez nous par la bouche, le nez, les oreilles et par tous les pores. D'autres se développent à la façon des vers dans une chair en décomposition. C'est ainsi qu'une blessure, une foulure, une meurtrissure, deviennent terrain favorable à la culture des microbes. Du cancer, par exemple, du phlegmon, des abcès tuberculeux, etc... L'entorse, surtout chez les personnes faibles, anémiques, est ordinairement favorable à cette culture. Quoi qu'il en soit, du moment qu'il y a maladie, il

est certain qu'une graine a été semée qui a produit un sujet de son espèce.

NI MÉDEÇINS, NI PHARMACIENS, NE CROIENT A LA MÉDECINE

Ecoutez : Je me trouvais un jour dans une pharmacie des environs de Paris lorsque se présenta un médecin du pays. Il me salua en ces termes : Ah ! deux distributeurs de mensonges. — Quelle audace, lui répondis-je, vous ne me connaissez point, et à brûle-pourpoint vous m'appelez menteur. Heureusement vous vous mettez de ce nombre. J'accepte pour vous, c'est sans doute vrai. Pour moi, je puis me tromper, mais, je ne mens pas. — Moi, dit-il, je ne fais que cela. Tenez, je viens de voir une petite fille qui n'a pas, je l'affirme, pour cinq jours de vie. J'ai dit à la mère : tranquillisez-vous, ce n'est rien, dans quelques jours je vais vous la remettre sur pieds.

Si je lui avais dit la vérité, que serait il arrivé ? A l'heure où je vous parle, cette mère serait déjà rendue chez mon concur-

rent. Dieu sait s'il casserait du sucre sur mon dos. — Je vais aller voir votre petite fille, ma chère dame, et je vais vous la guérir, vous allez voir cela, ce ne sera pas long. — Il ne lui ferait pas plus que moi. Croyez-vous que je n'aime pas mieux ses dix francs dans ma poche que dans celle de mon collègue?

Vous me paraissez un honnête homme, lui dis-je, mais que votre profession est malhonnête, puisqu'elle ne consiste qu'à mentir et à voler, les deux vices les plus détestables du monde. — Que voulez-vous, me dit-il, les gens veulent être trompés. Si le médecin leur disait la vérité, il ne les reverrait plus. Puis, entre nous soit dit, M. le Curé, de médicaments qui guérissent, ça n'existe pas au monde. — Comme je protestais et voulais savoir en quoi consistait son traitement. — Le meilleur, me dit-il, c'est notre visite. Vous qui voyez souvent les malades, comme prêtre, vous n'avez pas remarqué avec quelle anxiété ils nous attendent. — Quelle heure est-il, demandent-ils vingt fois avant notre arrivée. Dès qu'ils nous voient, ils se sentent

déjà soulagés. Nous leur disons un bon mot, nous les encourageons. Nous leur affirmons qu'ils ne vont pas mourir encore cette fois. A peine avons-nous passé le seuil de la porte que le malade s'écrie : Dis, ma femme, je ne vais pas encore mourir. C'est vrai, puisque le médecin l'a dit. — Voilà le plus efficace des médicaments.

Puis on leur donne, d'un côté des purgatifs, de l'autre des fortifiants. Si le bonhomme est assez fort, quelquefois la jonction se fait. C'est tout ce que nous pouvons faire.

A quelque temps de là, je me trouvais chez un vieux pharmacien du même pays. Il y a trente ou quarante ans qu'il distribue des drogues. Je lui contai l'anecdote. Il me dévorait en m'écoutant. Je crus un instant que j'étais devenu éloquent. Quand j'eus fini. — Ah ! s'écria-t-il, comme ce médecin est intelligent. Il y a bien des années que je distribue des produits pharmaceutiques. Mais je vous affirme bien que je n'ai jamais guéri personne. — Quel vieux scélérat vous êtes, lui répondis-je, comment ? vous avez passé votre vie à trom-

per et à voler le peuple quand vous ne l'avez pas fait mourir. — Oui, ajouta-t-il, c'est pour cela que je vais vendre mon fonds ces jours-ci, j'en ai trop gros sur la conscience. Il avait de la conscience, celui-là.

Un autre médecin m'affirmait que jamais un médecin intelligent n'a pris de médicaments dans une pharmacie. Il sait que quand ils peuvent quelque chose, c'est de rendre plus malade. Toutes les fois que j'ai parlé sérieusement avec un professionnel, j'ai entendu le même langage. Voici ce que pensent médecins et pharmacieus de la médecine classique. Ce n'est pas très encourageant.

Ce médecin, que je pourrais nommer, qui donne de la mie de pain à ses malades et le pharmacien qui exécute ses ordonnances, pensez-vous qu'ils croient à la médecine? Cet autre qui pend son malade les jambes en l'air pour le guérir de plaies variqueuses, pensez-vous qu'il croit à la médecine? Ces deux médecins de Paris qui n'ont pas honte d'écrire que pour guérir les engelures et crevasses aux mains et

aux pieds, il faut les élever en l'air et les agiter fortement des journées entières. Pensez-vous encore qu'ils croient à la médecine?

Vous vous demandez plutôt lequel du malade ou du médecin est le plus stupide et vous avez raison : *stultorum numerus infinitus est.*

DES ÉTABLISSEMENTS ET PROCÉDÉS ALLOPATHIQUES

Entrons dans quelques détails, et disons ce qu'il faut penser de certains hôpitaux et des procédés barbares, dignes des époques les plus arriérées, employés aujourd'hui encore par la médecine dite classique.

Et d'abord, chers lecteurs, vous avez cru, dans votre simplicité, que la Révolution avait renversé toutes les bastilles et détruit toutes les oubliettes. Je vous assure que vous vous êtes mis le doigt dans l'œil, profondément. Certains hôpitaux de nos jours ne sont pas autre chose qu'une autre bastille avec ses oubliettes. Le mode d'entrée

n'est pas le même. On n'emploie pas contre vous la force publique. Mais un monsieur, qu'on appelle du grand nom de docteur, vient vous dire brutalement : avec la maladie que vous avez, c'est l'hôpital qu'il vous faut au plus vite, ou c'est la mort à bref délai. Terrifié par cette vision du cercueil dans lequel vous croyez déjà être enseveli, vous entrez dans cette autre geôle. Ce monsieur s'empare de vous tout tremblant, il en fait sa chose, coupe, tranche, brûle, ampute bras et jambes, vous ouvre le ventre, vous coupe la langue et vous envoie, en moins de cinq minutes, chez le Père Eternel. Ni vu ni connu, je t'embrouille. Le corps est remis à la famille ou envoyé à la morgue où il servira à faire un cours d'anatomie. C'est absolument odieux et intolérable. Mais rien à dire, rien à faire, le monsieur est muni du diplôme de l'Etat.

Si du moins il était responsable! ce qui devrait être. S'il entrevoyait, non pas le cercueil, mais la Nouvelle, il ne se jouerait pas avec tant de désinvolture de la vie de ses semblables. Cette façon d'agir est

d'autant plus blâmable qu'une opération est presque toujours inutile, d'après la définition même de la maladie que j'ai donnée plus haut.

DES OPÉRATIONS, CE QU'IL FAUT EN PENSER

La chirurgie a fait, dit-on, d'immenses progrès à notre époque. Oui et non. Oui, si l'on entend par là le mode d'opérer. Il est certain que le bistouri est mieux aiguisé que jamais. On enlève un bras, une jambe, l'appendice et autres parties du corps humain, avec une adresse et une dextérité inconnues jusqu'ici, c'est vrai. Il est vrai encore que tout cela se fait sans que le patient s'en aperçoive, sans qu'il ait à souffrir. Mais bien aveugle qui voit là un progrès. Le progrès consiste, si je ne me trompe, uniquement à guérir plus facilement, plus promptement et plus infailliblement. Or, ces opérations guérissent-elles? Non, pas du tout. Pourquoi? Pour la bonne raison que le mal ne se concentre pas dans la partie putréfiée qu'on ampute, mais il est dans la nature tout entière.

Il ne peut donc disparaître par une opération, mais seulement par un remède qui en soit l'antidote.

Le résultat le plus ordinaire d'une opération c'est de frayer la voie au mal; et par là d'amener une mort plus prompte. Une opération quelconque n'est jamais indiquée dans une maladie, mais seulement après une blessure, une déchirure, etc. Par exemple daus la hernie, dans un membre tellement écrasé qu'il est impossible de le reconstituer, une amputation devient nécessaire. Mais dans un cas de maladie c'est toujours un médicament qu'il faut administrer. Une opération ne peut être qu'un palliatif, un trompe l'œil, et le plus souvent une mauvaise action [1].

(1) RÉFLEXIONS SUR LES OPÉRATIONS

L'allopathie ne disposant d'aucun médicament, je l'excuse de tenter un peu au hasard, toutes sortes d'opérations. Car il en est des maladies comme des plantes. Certaines d'entre elles meurent dès que le tronc est coupé, quand même les racines n'auraient pas été touchées, tel que le chêne, etc... D'autres, au contraire, se multiplient d'autant plus qu'elles ont été divisées en plus de tronçons, tel que le chiendent. Tels aussi certains animaux. Le même phénomène se produit daus

Non seulement ces amputations de bras ou de jambes ou autres parties du corps sont à condamner ordinairement, mais encore ces coups de bistouri dans un abcès froid ou chaud, dans un panaris, un phlegmon, un anthrax, etc... En effet, toujours en se rappelant la définition que j'ai donnée de la mladie, il ne s'agit pas pour guérir l'un de ces abcès, de le vider artificiellement du pus qu'il contient; le lendemain il sera rempli de nouveau, et de même indéfiniment. Ce qu'il faut, c'est en supprimer la cause, c'est en détruire la semence, et le mal séchera de lui-même. Pour faire mourir un arbre on n'en coupe pas les branches, autrement il en repousse par centaines, mais on coupe les racines, il sèche alors de lui-même. Le moyen intelligent de vider un puits n'est pas d'y des-

les maladies. Les unes s'éloignent après l'extraction de la partie principale affectée, quand même il reste des racines plus profondes. Mais le plus souvent le contraire arrive, la maladie s'étend d'autant plus qu'elle a été divisée en plus de tronçons. C'est donc au petit bonheur que l'on hasarde une opération. De fait, honnêtement, on doit rarement s'y décider, et seulement après tout autre moyen épuisé.

cendre avec des seaux et d'en épuiser l'eau, le lendemain il sera rempli de nouveau. Ce qu'il faut c'est en couper la source. Au bout de peu de jours, il est vide. Il en est de même de toute maladie. Un coup de bistouri le vide pour l'heure, mais quelques jours plus tard il est plein de nouveau. Le pus se reproduit indéfiniment, le mal devient chronique, les chairs et les os se putréfient et bientôt arrive la mort. Ce qu'il fallait, c'était un médicament pour détruire la cause de la suppuration et l'abcès n'eût pas tardé à s'éteindre. Telle est la manière de guérir réellement, rationnellement et scientifiquement. Tout autre procédé n'est qu'expédient de bonne femme, et n'aboutit qu'à prolonger les maladies et à vider les bourses. Donc, honnêtement et scientifiquement, une opération doit être très rare, et seulement quand tout autre moyen a été épuisé.

DE L'EMPLOI DU PLATRE QUE FAUT-IL EN PENSER ?

Avez-vous le mal de Pott, la coxalgie ou la paralysie enfantine. On vous mettra

infailliblement dans le plâtre en attendant votre mort, qui ne saurait se faire attendre. Autrefois, dans les temps les plus enténébrés du moyen-âge, on envoyait les gens à la question, on broyait leur corps sur la roue. La terre, dit-on, a tourné; je crois, moi, que c'est le soleil. Peu importe, ce que je constate c'est que les hommes n'ont point changé. A notre époque de lumière, voici que les médecins de l'Ecole classique ont inventé des instruments de supplice non moins barbares et tout aussi inutiles, témoignage à crever les yeux des plus obstinés, de leur impuissance et du néant de leur thérapeutique, le plâtre. Ils vous fourrent un membre, quand ce n'est pas le corps tout entier, dans ce merveilleux appareil. Dans le vieux temps on avait assez d'humanité pour ne vous ensevelir qu'après votre mort. Aujourd'hui, le progrès veut qu'on vous enferme, tout vivant, dans un horrible cercueil.

Est-ce à dire que je condamne tout appareil? Non. Un appareil est nécessaire pour maintenir un membre, l'épine dorsale, dans leur position normale quand ils ten-

draient à prendre une fausse direction. Mais il faut un appareil à jour qui laisse pénétrer l'air et n'entrave en rien la circulation du sang et des humeurs. Le plâtre ayant tous ces inconvénients ne peut jamais être employé.

Mais l'Homœopathie qui se servira d'un appareil à jour dans la coxalgie, le mal de Pott, etc... ne comptera pas sur lui pour la guérison du malade ; mais uniquement sur le médicament. Comme l'allopathie n'en possède aucun, elle n'a jamais lieu de se servir d'appareil, pas même et surtout du plâtre qui est simplement une monstruosité en thérapeutique.

Donc, chers malades, ne vous laissez jamais fourrer dans le plâtre par qui que ce soit. Ce procédé absurde ne peut qu'enfermer le loup dans la bergerie et provoquer des catastrophes mortelles. Ce n'était vraiment pas la peine de faire de si longues études pour arriver à un si pitoyable résultat. Quand nos arrière-neveux liront qu'au vingtième siècle la médecine en était réduite à ces stupides expédients, ils au-

ront honte de leurs aïeux, pourtant si orgueilleux de leur néant. Heureusement l'Homœopathie veille.

LA LOI DES SEMBLABLES

L'allopathie est encore impuissante, non seulement parce quelle n'a pas de médicaments, mais encore parce qu'elle refuse obstinément d'employer la loi des semblables, par laquelle seule on peut guérir. Cette loi est aussi absolue que celle de manger pour vivre. Si vous vous brûlez, le moyen de guérir promptement et infailliblement, c'est de rapprocher votre plaie du feu et de la chauffer à un degré cent ou mille fois atténué. Evidemment, il ne faut pas vous chauffer au même degré, autrement vous vous cuiriez d'un bout à l'autre. Toute maladie se guérit de la même façon. Donc pour guérir rationnellement et scientifiquement, n'importe quelle maladie, il faut que le médecin donne au malade le même poison qui cause la maladie; mais à un degré très atténué. Là encore, tout autre procédé n'est qu'expé-

dient de bonne femme. Ce peut être un adjuvant, un calmant, un palliatif quelconque, mais pas un médicament proprement dit. D'après toutes ces explications et la définition que j'ai donnée de la maladie, on comprendra facilement que tous ces procédés charlatanesques, usage du plâtre, coups de bistouri dans les abcès, opération dans une maladie quelconque, purgation, ne peuvent être que le fait d'un médecin désemparé, ou qui ne connaît rien à la médecine. En tout cas, tout cela ne peut atteindre la cause du mal, donc ne peut guérir. Cet exposé nous fait comprendre aussi pourquoi il y a des maladies incurables. Tout simplement parce que ne connaissant pas la nature de tous les microbes ou poisons, il est impossible de connaître leurs semblables et de les employer.

DE LA PURGATION, CE QU'IL FAUT EN PENSER

Je me garderai bien d'omettre de dire un mot ici de la purgation, me réservant d'en parler plus au long dans un traité

d'hygiène. Un médecin de Paris a osé écrire dernièrement que la purgation était un danger social. Je suis de son avis. C'est une des plus grosses erreurs de la médecine classique. Elles sont nombreuses, nous l'avons vu, ces erreurs, mais de toutes, la purgation est encore celle qui fait le plus de victimes chaque année. Le nombre des personnes que cette goujaterie a fait mourir est incalculable. Tandis qu'on est incapable de prouver qu'elle en ait guéri une seule. Elle crée simplement une entérite artificielle d'un moment, laquelle produit le dévoiement que vous connaissez. Mais sa répétition engendre bientôt une vraie entérite. Elle peut aussi, et ceci se produit souvent, en effet, déterminer un grand nombre d'affections du système digestif et du foie, la jaunisse par exemple. Elle est aussi un affaiblissement du sang qui conduit infailliblement à une congestion à la tête ou au cœur, mais surtout à la paralysie.

Mais, dira mon lecteur, que faire dans la constipation, car c'est le seul médicament dont dispose l'allopathie dans ce

cas. — Evidemment il faut arriver à faire évacuer. — Oui, mais pas par ce moyen antirationnel et violent. Adressez-vous à l'Homœopathie, elle vous donnera un médicament qui rendra à l'estomac et aux intestins leur élasticité, leur souplesse normale, et tout se passera à votre entière satisfaction. La constipation disparaîtra comme si elle était enlevée avec la main, et sans que vous ayez à redouter ni accidents ni complications. La purgation comme les opérations et amputations, ne peut être indiquée et ordonnée que quand tout autre moyen est épuisé, ou pour donner à un médicament le temps de produire son effet, mais elle n'est pas un médicament.

DES ONGUENTS OU POMMADES

Une autre erreur ou horreur, comme vous voudrez, commune à la médecine classique, c'est l'usage abusif qu'elle fait des onguents dans les maladies de la peau. Les médecins enduisent radicalement leurs malades des pieds à la tête. C'est même

leur unique remède dans ces sortes de maladies. On en rirait si ce n'était pas triste à faire pitié. Car enfin, un médecin doit recommander la propreté à son malade comme un moyen salutaire de conserver sa santé ; et voilà qu'il l'enduit de matières graisseuses qui soulèvent le cœur. Quels résultats prétend-il obtenir par ces procédés aussi irrationnels que répugnants? Pas autre chose qu'à faire résorber le mal. Le plus souvent le résultat est nul, et c'est très heureux ; car si le médicament employé extérieurement vient à opérer, il fait, comme on dit vulgairement, rentrer le poison ; et alors, toutes les complications sont possibles.

Dans ces sortes de maladies comme dans toutes les autres, un médicament externe est presque toujours inutile et souvent dangereux. Un médicament Homœopathique, absorbé par la voie ordinaire, la bouche, peut seul guérir rationnellement et scientifiquement.

Donc, chers malades, si vous êtes atteints d'un eczéma quelconque, gardez-vous de l'emploi externe des onguents, ce n'est

point un médicament, mais un misérable expédient de bonne femme.

UN GRAND MÉDECIN

A chaque instant, on entend dire : j'ai consulté un grand médecin. Et quand on peut ajouter : un grand médecin de Paris, c'est alors qu'il faut tirer l'échelle. Stultorum numerus infinitus est. Les riches, toujours très modestes, vous tiendront presque toujours ce langage. Passe pour eux, il convient bien à leur mentalité, et l'allopathie est tout au plus bonne pour eux. Ils ont si bien le temps de s'enduire d'une extrémité à l'autre et de se laver tour à tour ! Si leur corps ne s'en trouve pas mieux, leur bourse du moins, s'en reviendra toujours soulagée. C'est un avantage fort appréciable.

On fait ainsi d'une pierre deux coups, plaisir au médecin et à la bourse. Mais, en réalité il n'y a ni grand ni petit médecin. Ils se valent tous. En effet, de deux choses l'une, ou ils appliquent les théories qu'ils ont apprises pendant leurs études,

ou ils ne les appliquent pas. Dans le premier cas, ils doivent tous opérer de la même manière, faire usage des mêmes médicaments s'ils en ont, dans tous les cas identiques, par exemple, quand ils se trouvent en présence d'une pleurésie, d'une rougeole, d'une plaie variqueuse, etc.

S'ils n'appliquent pas leurs théories, ils font alors de la médecine personnelle, c'est-à-dire qu'ils ne font plus de médecine ; mais à l'exemple des tireuses de cartes, ils cherchent quelques moyens de jeter de la poudre aux yeux de leurs malades.

De plus, le petit et le grand médecin, leur diagnostic fait, en sont réduits à prendre le médicament à la pharmacie. Or, il est le même pour tous les médecins. Et nous avons dit qu'il n'existe ni pour l'un, ni pour l'autre.

Un grand médecin ne peut donc être qu'un pistonné, pour employer l'expression reçue, ou un monsieur plus ou moins scrupuleux qui est parvenu, par des moyens plus ou moins honnêtes, plus ou moins avouables, à tromper la bêtise humaine. Voici qu'un médecin, jusque-là

ignoré au fond d'une campagne et tenu pour un minus, rencontre, sur son chemin un puissant du jour qui le bombarde, d'un coup, dans quelque Hôtel-Dieu ou Hôpital. Du coup, pour la masse simpliste, il est devenu la science, car, pour elle, la science seule peut avoir accès dans ces sortes d'établissements.

Puisqu'il s'agit de grand médecin, je vais vous en citer un. Ecoutez le fait suivant, il est typique. — Un châtelain de Bretagne, lui aussi, sentit le besoin de consulter un grand médecin de Paris. (C'est une manie chez les riches.) Celui-ci se transporte à son château, en visite toutes les pièces, puis de retour : M. le Châtelain, dit-il, votre château est un peu humide, il faudrait en faire assainir certaines parties. Puis il se dispose à sortir. — Mais, monsieur, interroge le châtelain un peu ahuri. — C'est tout ce que j'ai à vous dire, répondit le grand médecin. — Alors que vous est-il dû pour votre voyage? — Deux mille quatre cents francs. Cent francs par heure, c'est ce que j'aurais gagné à Paris.

Je ne sais si l'auteur est un grand médecin; à coup sûr, c'est un médecin très intelligent. Le tour vaut la peine d'être raconté. J'espère bien que s'il nous laisse un jour ses mémoires, il n'oubliera pas ce trait d'esprit. Ce fait nous dit mieux que toutes les démonstrations ce que c'est qu'un grand médecin. Le châtelain a-t-il compris la leçon? Ce n'est pas sûr. Quoi qu'il en soit, je l'engage à prendre le médecin de son village, s'il ne fait pas mieux, il est difficile qu'il puisse faire moins. Si j'osais, je hasarderais timidement un conseil à son adresse : M. le Châtelain, ayez donc le bon sens de comprendre que ce n'est pas le médecin qui guérit, mais bien le médicament. Or, il est encore dans le néant pour l'allopathie.

QUELQUES DÉTAILS

Que peut la médecine classique dans les fièvres typhoïde et muqueuse? Rien, absolument rien. Elle a tout tenté. Aujourd'hui, elle en est réduite à l'usage des bains froids, comme si c'était un médi-

cament. Cet expédient de bonne femme peut atténuer la fièvre, il ne peut détruire le microbe, donc ne peut guérir. Trop répété, comme il arrive ordinairement, il a un grave inconvénient, celui de compliquer la maladie déjà si effrayante par elle-même, et si dangereuse, d'une pneumonie. Beau résultat, n'est-ce pas? Deux maladies au lieu d'une. Le malade peut maintenant faire ses adieux à sa famille, il ne va pas tarder à faire le voyage d'où l'on ne revient plus.

Je défie l'allopathie de me montrer le médicament qui puisse guérir cette maladie, et de me prouver qu'elle l'ait jamais guérie. Sans doute, tous les typhiques qu'elle a soignés ne sont pas morts; mais elle leur a ordinairement fait plus de mal que de bien, et s'ils ont triomphé du terrible mal, ç'a été la nature qui a tout fait. Il en est de même pour la pneumonie à laquelle la médecine classique ne fait que nuire, comme le prouve une expérience faite à Vienne, capitale de l'Autriche. On a séparé les pneumoniques en trois parties égales. Cent ont été traités

par la médecine classique; cent n'ont pas été soignés du tout. On s'est contenté de les surveiller. — Ce système s'appelle, paraît-il, la médecine expectante, à coup sûr la meilleure et la moins dangereuse en allopathie. — Cent ont été soignés par l'Homœopathie. Sur les cent premiers, il en est mort trente-deux. Sur les cent de la seconde catégorie, il en est mort dix-huit, et sur les cent traités par l'Homœopathie il en est mort trois. Résultat : la médecine classique en a fait mourir quatorze. *Ab uno disce omnes.* C'est ainsi sur toute la ligne. Encore une fois l'allopathie ne peut être tolérée que pour les riches.

J'affirme que, pour ces maladies, je suis en possession de médicaments qui ont fait leurs preuves. Ils sont scientifiques et rationnels, parce qu'ils détruisent la cause du mal ou microbe. Dans le monde entier on voudrait en faire la preuve. On me prierait et supplierait de les utiliser et de les propager pour le plus grand bien de la santé publique, et pour le progrès de la science médicale. Les médecins d'Ille-et-Vilaine, pour prouver leur esprit

de progrès, me répondent par un procès fort coûteux.

Que peut encore la médecine classique dans un panaris, un phlegmon, un anthrax et autres abcès? Rien, moins que rien. Des coups de bistouri, comme si cette goujaterie pouvait rien faire au microbe, ou cause du mal. Puis, pourquoi un médecin pour cette ridicule opération? Le plus idiot des hommes peut la faire. Il suffit de bien aiguiser son couteau. Tout le monde comprendra facilement que ce ne sont point ces expédients de bonne femme qui guérissent. Ils ne servent, au contraire, qu'à chroniciser le mal et à l'éterniser. Résultat : les chairs finissent par s'ulcérer, la gangrène ou la carie se mettent dans les os. Le malheureux ainsi grossièrement charcuté, reste estropié, fort content encore quand le tout ne se termine pas par une amputation ou la mort. Telle est la vérité. Je mets encore la médecine classique au défi de me montrer un remède pour ces différentes maladies, et de me prouver qu'elle en ait jamais guéri aucune. Là encore, tous les malades ne sont

pas morts, mais c'est leur nature saine qui les a sauvés et non le médecin.

J'affirme encore que je suis en possession de médicaments qui ont fait mille et mille fois leurs preuves dans ces différentes affections, je crois pouvoir en répondre sur ma tête. Vous croyez que les médecins d'Ille-et-Vilaine vont prendre la peine de constater le fait. Vous ne les connaissez pas. Guérir n'est pas leur affaire. Du reste, guérir, ce n'est que prolonger la vie d'un bonhomme de quelques jours, il faudra bien qu'il se décide à faire bientôt, de gré ou de force, le grand voyage. Produisez votre diplôme ou rentrez vos médicaments. C'est brutal; mais, paraît-il, il ne faut pas demander mieux à ces Messieurs des Syndicats. Défendre leurs poches, comme de vulgaires épiciers. Voilà ce qu'ils appellent faire intelligemment de la médecine... lucrative.

Que peut toujours la médecine allopathique dans la scarlatine et la rougeole? Rien toujours, absolument rien. Pour tout médicament, dans la rougeole, du moins, le médecin prescrit infailliblement qua-

rante jours de repos au lit. Pas trente-neuf, ni quarante et un, avouant ainsi naïvement son impuissance totale; car s'il pouvait quelque chose, il supprimerait au moins un jour de la maladie, c'est le moins qu'il puisse faire. Quarante jours est la durée ordinaire de la maladie. Donc le médecin — je ne sais s'il y a pensé — déclare net au malade qu'il ne peut rien à sa maladie. Si celui-ci n'était pas trop borné, il dirait à cet extraordinaire guérisseur : N'y revenez plus. Quant à vos honoraires vous les attendrez longtemps. Je n'ai jamais compris qu'un médecin fût assez simple pour assigner une durée fixe à une maladie. C'est l'aveu le plus formel de son impuissance.

J'affirme toujours que je suis en possession d'un médicament qui a fait ses preuves dans ces deux maladies. Le malade ne restera pas quarante jours au lit, mais cinq seulement, dix dans quelques cas exceptionnels.

Toujours la même réponse : votre diplôme, produisez votre diplôme.

Toute la médecine classique semble se concentrer dans le régime. Là encore le malheur est que chaque médecin s'en tire comme il peut. Pas d'unité, pas d'ensemble. Autant de médecins autant de manières de comprendre l'hygiène. J'ai reçu il y a un an environ une lettre très suggestive à ce sujet. Une dame m'écrivait à propos de rhumatismes déformants dont elle souffrait atrocement. J'ai consulté six médecins, tous ont été d'avis opposé. L'un m'a prescrit un repos absolu au lit ; l'autre veut, au contraire, que je marche beaucoup. Le troisième m'a interdit toute boisson autre que le lait et l'eau ; le quatrième m'a dit qu'au contraire il fallait boire du cidre jusqu'à me saouler ; le cinquième me prescrit les bains de mer et le dernier m'envoie dans les montagnes. Et moi je dis : ils sont tous f... Puis j'en reste là tout ahurie, ne sachant à quel saint me vouer. Si je ne me trompe, cette lettre a été saisie à mon domicile pour constituer mon dossier. Elle doit se trouver au palais

de justice pour l'édification de mes juges. C'est ainsi sur toute la ligne. Il suffit ordinairement qu'un médecin prescrive un régime, pour que son collègue en prescrive un autre tout opposé. C'est leur manière à eux de prouver au public qu'ils ont des principes fermes et invariables.

Un régime presque universel en allopathie : c'est la diète. Invariablement dans sa première visite, un médecin allopathe défend à son malade de manger et cela dans toutes sortes de maladies. Résultat infaillible, affaiblissement du malade, perte générale des forces. Et comme il ne peut compter que sur la force de sa nature pour triompher du mal, le médecin ne possédant aucun médicament, il ne tarde pas à succomber. La diète à mon avis, n'est indiquée que dans les maladies accompagnées de fièvre. Dans les fièvres typhoïdes et muqueuses elle est indispensable. Partout ailleurs elle doit être condamnée. Telle est la doctrine Homœopathique. Je comprends qu'en allopathie c'est tout différent. Son immense indigence a besoin d'être couverte, la diète vient à point.

De nos jours (je ne m'en serais jamais douté), beaucoup de médecins classiques prescrivent le beurre aux personnes faibles, anémiques, en un mot prédisposées à la tuberculose. D'après eux, il vaudrait l'huile de foie de morue. A quoi je réponds: Oui, c'est exact. L'un vaut l'autre. C'est-à-dire que tous les deux ne valent rien. Ce sont simplement des graisses, des corps respiratoires utiles sans doute, pour la souplesse des poumons, mais qui n'ont jamais guéri personne, tandis qu'ils en ont perdu un grand nombre. Je me demande lequel en a le plus épais, de celui qui ose prescrire un médicament aussi répugnant et en même temps aussi nul, que l'huile de foie de morue, ou de celui qui a la simplicité d'exécuter une pareille prescription. Quant au beurre, n'ayant pas de nutritif et pouvant développer toutes sortes de rhumatismes, on doit en user avec une grande modération.

UNE AUTRE ERREUR UNIVERSELLE,
EN ALLOPATHIE, EST CELLE-CI :

A tout convalescent qu'une longue maladie a considérablement affaibli, le médecin ne manque jamais d'ordonner les œufs, comme ce qu'il y a de plus nutritif et de plus léger. Et moi je prétends qu'il se trompe sur toute la ligne. Ils sont beaucoup moins nutritifs qu'on ne le prétend et surtout ils sont très lourds et très difficiles d'assimilation. Une foule d'estomacs ne peuvent les digérer, même à l'état normal, à plus forte raison en maladie. C'est donc une grosse faute en hygiène que de les lui ordonner. La bouillie d'avoine ou autre, une aile de poulet, une côtelette de mouton, une sole même seraient de beaucoup préférables. Ces aliments sont tout aussi nutritifs mais plus légers et plus digestifs. Je pourrais signaler une foule d'autres erreurs qui ont cours en allopathie, mais mon travail ne comprend pas un si grand développement.

Je me réserve d'en parler plus au long

dans un ouvrage d'hygiène, s'il me convient d'en publier un plus tard.

MA RAISON D'ÊTRE

Vous êtes parfaitement inutile, m'objecte-t-on ! Les médecins Homœopathes, munis du diplôme officiel, ne manquent pas dans le monde et en France tout particulièrement. Paris en possède plus de deux cents. Dieu en soit loué et le monde félicité. — Donc, aucun argument ne peut justifier votre irruption dans l'Homœopathie. — Pardon. Ma méthode a quelque chose de spécial, qui apporte un perfectionnement à l'Homœopathie et, par conséquent, est un réel progrès. Je suis en possession de formules dans lesquelles il entre jusqu'à dix-huit médicaments différents, dont chacun a fait ses preuves dans un cas donné. Voilà ce qui fait la supériorité de ma méthode. Voilà aussi ce qui assure l'efficacité de mes formules, presque infaillibles dans un grand nombre de maladies. La chose est facile à comprendre pour quiconque a quelques connaissances

de la médecine. On sait, en effet, combien les symptômes d'une même maladie sont variés et multiples. On sait également que toute maladie est personnelle. C'est-à-dire que la même maladie n'est pas identique chez les différents malades. La fièvre typhoïde, par exemple, n'est pas la même chez vous et chez moi. Elle offre des caractères différents suivant la variété des tempéraments. De là, la nécessité de varier les médicaments, car l'un conviendra à tel tempérament et ne conviendra pas à tel autre, dans la même maladie. Cette nécessité repose encore sur le grand nombre des symptômes d'une même maladie. De là pour l'Homœopathie simple l'obligation de faire de nombreux essais, et de multiples tâtonnements, ce qui éloigne les malades déjà si prévenus contre les petites doses auxquelles ils ne sont point habitués, l'allopathie leur en administrant toujours à « plein la bouche ». Ils sont aussi fatigués de tant d'essais sans autre résultat, que celui de vider leur bourse.

Tandis qu'avec des formules composées de médicaments dont chacun a fait ses

preuves, il est évident que la réussite sera et plus sûre et plus prompte. Le malade sera encouragé, il reviendra volontiers, ce qui lui permettra de compléter sa guérison.

De plus, il est ordinairement impossible à un médicament simple, quelle que soit l'étendue de ses effets, d'atteindre tous les symptômes, si souvent très multiples, d'une même maladie. Au contraire, avec une formule composée de plusieurs médicaments dont chacun est approprié aux différents symptômes, il est évident que l'on parviendra plus facilement et plus sûrement à les atteindre tous, du même coup, ou du moins un très grand nombre. Il est incontestable, pour tout esprit non prévenu, qu'avec une de mes formules, j'atteins plus infailliblement d'un même coup, les différents tempéraments et les différents symptômes d'une même maladie, quelque nombreux qu'ils soient, que l'Homœopathie simple. C'est ce que je voulais démontrer. C'est aussi ce qui justifie ma méthode et ma raison d'être. Sans compter que j'apporte à la thérapeutique un progrès

reél, puisque je lui fournis des médicaments dont l'efficacité est prouvée par une longue expérience, et des faits sans nombre. Ma méthode, appuyée sur des principes certains, rationnels et éminemment scientifiques, est encore un progrès sur l'Homœopathie simple. On pourra faire à ce raisonnement toutes les objections qu'on voudra, on ne parviendra pas à le trouver en défaut. En effet, quelle est la meilleure méthode thérapeutique, sinon celle qui parvient à guérir plus promptement et plus sûrement?

Et voilà pourquoi les médecins et pharmaciens d'Ille-et-Vilaine me poursuivent, et la justice française me condamne à l'amende, tandis que dans tout autre pays du monde, on me mettrait au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

UNE ILLÉGALITÉ CONDAMNABLE

Comment parler d'illégalité dans un art où on ne voit partout qu'illégalité. Et il est une illégalité particulièrement odieuse, contre laquelle les médecins devraient lan-

cer toutes leurs foudres, dresser toutes leurs batteries, ne cesser de combattre qu'après entière extermination. C'est celle que commettent journellement, et à peu près universellement, les pharmaciens et les journalistes, leurs complices.

Quel est le pharmacien qui n'ait sa spécialité, qu'il vend *sans ordonnance.* Cette spécialité qui fait sa fortune, parce qu'il la fabrique; et par conséquent, ne lui coûte rien. Spécialité qu'il distribue infailliblement à toute personne qui se présente sans ordonnance de médecin. Et quelle spécialité, grand Dieu! Un peu de vinaigre additionné d'une poudre quelconque. De la mie de pain enveloppée d'une feuille de papier doré. Du vin additionné d'une pelure d'orange, d'une plante, d'une fleur, d'un bois quelconque. Puis le pharmacien donne son nom à cette singulière préparation. Voilà le médicament qui va guérir tous les maux, parce qu'il va rapporter gros à la caisse. Quant à une illégalité, en voilà une des plus malhonnêtes, ou je n'y comprends plus rien.

On peut envelopper dans la même répro-

bation tous ces journaux qui se font les complices de leurs méfaits en répandant dans les masses leurs productions *inutiles, malsaines* et *même dangereuses.* Les uns et les autres sont de véritables malfaiteurs qui ne se proposent qu'un but : draîner l'or public, spéculer sur la souffrance humaine, quand ils ne deviennent pas de réels empoisonneurs, tandis que mes médicaments ont été déclarés sans danger ; et d'autre part, il ne vous est pas possible de nier leur efficacité. Voilà qui vous porte un réel dommage, messieurs les médecins, non seulement à votre bourse ; mais bien plus encore à la dignité, au prestige de votre *noble profession*, ce qui devrait vous blesser au vif.

Si sincèrement, Messieurs, vous cherchiez avant tout l'honneur de votre profession, le progrès de l'art si noble, encore une fois, le plus noble qui puisse être dans l'ordre matériel, puisqu'il s'agit de la vie et de la santé de vos frères, voilà contre qui vous ne cesseriez de lutter, voilà contre qui vous dirigeriez toutes vos poursuites,

voilà aussi ce qui enoblirait votre art et vous concilierait la faveur publique.

Que de fois, vous avez protesté avec indignation contre ces condamnations de pauvres miséreux pour avoir dérobé un chou ou quelques pommes de terre dans le jardin de leur voisin, un riche propriétaire. De même, vous avez trouvé souvent scandaleux l'immunité dont jouissent les grands voleurs, ceux du Panama, par exemple, de l'affaire Humbert et les voleurs des Congrégations et des biens d'Eglises. Et voilà que vous commettez la même faute et tombez dans la même erreur. Car enfin, vos procès ne sont que des coups d'épée dans l'eau, ils n'atteignent que des gens inoffensifs et sans défense. Des gens dont la bonne foi ne peut être mise en doute, *qui ne font jamais de mal*, et qui font souvent beaucoup de bien, vous en avez de nombreuses preuves; mais, à coup sûr, ils ne vous font aucun tort, puisque les malades qu'ils s'efforcent de soulager, *vous ont consultés pendant des mois et souvent des années.*

Nous ne vous causons donc aucun tort

et combien vous êtes malvenus de vous attaquer à nous, d'autant plus que vous étalez ainsi votre poltronnerie et votre lâcheté en triomphant de notre faiblesse.

Ah ! si vous vous attaquiez à ces pharmaciens sans scrupules, à ces journaux puissants dont les deux tiers des annonces sont des réclames médico-pharmaceutiques malhonnêtes, nous pourrions croire alors, Messieurs les Médecins, que vous avez un réel souci de la santé publique, et que vous avez à cœur l'honorabilité de votre profession.

Mais il n'en est rien. Ces grands écumeurs trouvent grâce devant vous, parce que vous les redoutez, sans doute. A l'encontre de la loi et sous l'œil placide des médecins qui ne s'en émeuvent pas, ils empoisonnent le public et draînent l'or des pauvres diables.

Voyez combien de ces réclames médicamenteuses se placent sous l'égide d'un curé qui n'a jamais existé, ou d'une religieuse tout aussi imaginaire. On voit même de ces annonciers mettre leur malhonnête industrie sous la protection d'un saint.

Si les médecins veulent, comme ils le disent, empêcher l'exercice illégal de la médecine, ils peuvent aller de l'avant, il leur reste du travail à faire. En s'attaquant seulement aux petits, ils montrent qu'ils ont peu de jugement et n'ont guère d'estomac.



Imprimerie de L'Ouest, Rennes